

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1871

28 juin 2016

SOMMAIRE

Garrison Earlsfort Co-Invest S.à r.l.	89770	MVL Consult S.à r.l.	89764
Généralpart	89769	My Home Immobilière S.à r.l.	89766
Global Collect	89770	Namolux S.A.	89767
GLO HoldCo S.C.A.	89771	NEIF II Vital Office S.à r.l.	89796
G-Timax	89770	New Cité-Gérances S.à r.l.	89766
Guard Systems Benelux S.A.	89770	NewfoundlandEnergy Luxembourg	89767
Guard Systems Benelux S.A.	89770	Nexus Investments S.A.	89767
Kingfisher Holdco S.à r.l.	89762	Norron SICAV	89768
Kingfisher Midco S.à r.l.	89762	Oktav RE	89767
LOGISTIS Germany Luxembourg S.à r.l. ...	89762	Play Topco S.A.	89808
Maldovan S.A.	89808	Prosum Holdings S.à r.l.	89768
Manor Automotive Group (MAG) S.à r.l. ...	89808	Raiffeisen Finance S.A.	89765
MDI Entreprises S.A.	89762	Real Partners S.A.	89764
MDI Entreprises S.A.	89763	Regis International Holdings S.à r.l.	89765
Media Inside S.à r.l.	89763	Romtop S.A.	89765
Media Inside S.à r.l.	89763	Union Privée de Participation S.A.	89768
MEGA Europe	89763	Valartis German Residential Health Care ...	89768
Metroholding S.A.	89764	Val II Feeder S.C.A.	89767
MFX7 Holdco Luxembourg S.à r.l.	89763	Vesta Holding S.A.	89769
MFX8 Holdco Luxembourg S.à r.l.	89764	Villa Sphere Ovest S.à r.l.	89768
Mozart S.A.	89766	Voipgate S.A.	89769
M Partners Sàrl inscrit au barreau de Luxem- bourg	89764	Vp Bank (Luxembourg) S.A.	89769
Multi Stars Sicav	89765	Weatherford Financing (Luxembourg) S.à r.l.	89769
Muscari Investissement S.A.	89766		

Kingfisher Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 12.510,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 167.723.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 7 avril 2016

En date du 7 avril 2016, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Paul Lawrence de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 4 avril 2016;
- de nommer Monsieur Stephen Raymond Osmont né le 14 mai 1978, à Jersey, ayant son adresse professionnelle à 287-289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet au 4 avril 2016 et pour une durée indéterminée;

Le 27 avril 2016.

Pour extrait analytique conforme

Référence de publication: 2016099726/16.

(160070337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

Kingfisher Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 12.510,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 168.239.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 7 avril 2016

En date du 7 avril 2016, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Paul Lawrence de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 4 avril 2016;
- de nommer Monsieur Stephen Raymond Osmont né le 14 mai 1978, à Jersey, ayant son adresse professionnelle à 287-289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet au 4 avril 2016 et pour une durée indéterminée;

Le 27 avril 2016.

Pour extrait analytique conforme

Référence de publication: 2016099727/16.

(160070336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

LOGISTIS Germany Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 185.747.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2016099770/10.

(160070181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2016.

MDI Enterprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 74.109.

—
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2016.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2016100513/12.

(160070892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

MDI Enterprises S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 74.109.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2016.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2016100514/12.

(160070893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Media Inside S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 164.066.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100515/9.

(160071032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Media Inside S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 164.066.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100516/9.

(160071033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

MEGA Europe, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3235 Bettembourg, 4, rue A. Graham Bell.

R.C.S. Luxembourg B 182.395.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2016.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2016100517/11.

(160071395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

MFX7 Holdco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 173.969.

Il résulte des résolutions des associés de la Société les décisions suivantes:

- Démission de Krisztina Antal de son poste de gérant de catégorie B avec effet au 25 Avril 2016;

- Election de Cedric Bradfer, né le 02 Aout 1978 à Chambéry, France, et résidant professionnellement au 6D route de Trèves L-2633 Senningerberg, au poste de gérant de catégorie B avec effet au 25 Avril 2016 et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100519/13.

(160071610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Metroholding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 114.064.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company SA
Signatures

Référence de publication: 2016100518/11.

(160070971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

MFx8 Holdco Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 173.974.

Il résulte des résolutions des associés de la Société les décisions suivantes:

- Démission de Krisztina Antal de son poste de gérant de catégorie B avec effet au 25 Avril 2016;
 - Election de Cedric Bradfer, né le 02 Août 1978 à Chambéry, France, et résidant professionnellement au 6D route de Trèves L-2633 Senningerberg, au poste de gérant de catégorie B avec effet au 25 Avril 2016 et pour une durée indéterminée;
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100520/12.

(160071663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

M Partners Sarl inscrit au barreau de Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 169.704.

Les comptes annuels au 30 avril 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un mandataire*

Référence de publication: 2016100525/11.

(160071081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

MVL Consult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 107-111, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 198.686.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100529/9.

(160071279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Real Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 159.561.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 20. April 2016

Zum Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft für das Geschäftsjahr 2016 wird bestellt Compagnie Européenne de Révision, 15, rue des Carrefours, L-8124 Bridel, RCSL B 37039.

Real Partners S.A.

Référence de publication: 2016100586/11.

(160071564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Raiffeisen Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 4, rue Léon Laval.
R.C.S. Luxembourg B 49.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 avril 2016.
Référence de publication: 2016100585/10.
(160071598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Regis International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.807.000,00.
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 148.393.

Les comptes annuels consolidés de la maison mère, Regis Corporation, au 30 juin 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, conformément à l'article 316 de la loi du Luxembourg du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 avril 2016.
Référence de publication: 2016100587/12.
(160071067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Romtop S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 122.361.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 21 avril 2016:
- Monsieur Maxime TANNOURI et Madame Magali MICHELETTI, domiciliés professionnellement au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ont été nommés administrateurs avec effet rétroactif au 29 février 2016, en remplacement de Mesdames Tanja BERNAT et Anna WIAZ, démissionnaires.
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, AUDIT TRUST S.à r.l., société à responsabilité limitée, ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2022.
Luxembourg, le 28 avril 2016.
Pour: ROMTOP S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Référence de publication: 2016100592/18.
(160071706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Multi Stars Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 170.371.

Extrait de la résolution prise par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2016

Le Conseil d'Administration de la Société a décidé:
1. de renommer Deloitte S.A., société de droit Luxembourgeois, en tant que Réviseur d'entreprises agréé de la Société, à la date du 15 avril 2016 et jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2017;
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.
Le Mandataire
Référence de publication: 2016100527/14.
(160071616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Muscari Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 160.195.

—
EXTRAIT

Suite à un courrier du 22 avril 2016, il est pris acte de la démission de Monsieur DODO Sébastien de ses fonctions d'administrateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016100528/12.

(160071536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

My Home Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-9350 Bastendorf, 6, Blesgaass.

R.C.S. Luxembourg B 204.057.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2016

Transfert du siège social de la société MY HOME IMMOBILIERE Sàrl

Ancien siège: L-9350 BASTENDORF, Haaptstrooss, 9

Nouveau siège: L-9350 BASTENDORF, Blesgaass, 6

Mirnesa MURTIC

Gérante

Référence de publication: 2016100530/14.

(160071650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Mozart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 52.745.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 18 avril 2016

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur BOTTECCHIA Giuseppe et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de cinq ans. Monsieur REGGIORI Robert est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2021.

Pour extrait sincère et conforme

MOZART S.A.

Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2016100524/16.

(160071719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

New Cité-Gérances S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 97, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 93.188.

—
Les comptes annuels au 31.12.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2016.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2016100538/12.

(160071342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

NewfoundlandEnergy Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.500.000,00.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 177.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2016.

Référence de publication: 2016100532/10.

(160070972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Nexus Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 204.901.

Les statuts coordonnés au 20/04/2016 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/04/2016.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2016100533/12.

(160071517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Namolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 183.534.

Rectificatif au dépôt N° L160063655

- Il y a lieu de noter que le mandat d'Administrateur-Délégué de Monsieur François REMY est arrivé à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire tenue de 7 avril 2016.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2016100536/11.

(160071545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Oktav RE, Société Anonyme de Titrison.

Siège social: L-1263 Luxembourg, 1, rue Aristide Briand.

R.C.S. Luxembourg B 181.771.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016100551/10.

(160071440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Val II Feeder S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 162.038.

Les statuts coordonnés au 17 mars 2016 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2016100743/11.

(160071061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Union Privée de Participation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.
R.C.S. Luxembourg B 43.040.

L'adresse du commissaire, MONTBRUN REVISION S.à.r.l. est depuis le 18 avril 2016 la suivante
1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 avril 2016.

Référence de publication: 2016100737/11.

(160071400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Valartis German Residential Health Care, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 23, rue des Jardiniers.
R.C.S. Luxembourg B 132.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VP Fund Solutions (Luxembourg) SA

Référence de publication: 2016100738/11.

(160071199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Villa Sphere Ovest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 172.076.

Les comptes au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VILLA SPHERE OVEST S.À.R.L.

Référence de publication: 2016100741/10.

(160071055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Prosum Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6990 Rameldange, 47, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 185.623.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 27.04.2016

Le siège social a été transféré au 47, Rue Principale, 6990, Rameldange, Luxembourg,

Luxembourg, le 27.04.2016.

Pour extrait conforme

Prosum Holdings S.a.r.l.

Référence de publication: 2016100561/12.

(160071285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Norron SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Peterelchen.
R.C.S. Luxembourg B 158.534.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100543/10.

(160071319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Vp Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 29.509.

Herr Antoine Baronnet ist am 27. April 2016 aus der Geschäftsleitung der VP Bank (Luxembourg) SA ausgeschieden.

Für die Richtigkeit der Mitteilung
Thomas Steiger / Romain Moebus
Vorsitzender der Geschäftsleitung / Mitglied der Geschäftsleitung

Référence de publication: 2016100749/11.

(160071283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Voipgate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3235 Bettembourg, 4, rue A. Graham Bell.
R.C.S. Luxembourg B 105.502.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2016.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2016100748/11.

(160071413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Vesta Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R.C.S. Luxembourg B 142.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016100747/9.

(160071094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Weatherford Financing (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 38.001.725,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 90.818.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Weatherford Financing (Luxembourg) S.à r.l.

Mandataire

Référence de publication: 2016100752/11.

(160071489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2016.

Généralpart, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 10, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 31.958.

Suite à l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 avril 2016, il est précisé que le changement de siège social s'effectuera du «33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange» au «10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg».

Luxembourg, le 29 avril 2016.

Pour le Conseil d'Administration

GENERALPART

Référence de publication: 2016101053/12.

(160072289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2016.

G-Timax, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.
R.C.S. Luxembourg B 145.503.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Derenbach, le 27/04/2016.

FRL SA
Signature

Référence de publication: 2016101054/12.

(160072755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2016.

Garrison Earlsfort Co-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 188.923.

Il est à noter le nouveau nom de l'Associé Unique de la Société tel que:

- GEIL CISH LLC

Référence de publication: 2016101055/9.

(160071795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2016.

Global Collect, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 153.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A Luxembourg, le 28 avril 2016.

Pour Global Collect
Un mandataire

Référence de publication: 2016101059/12.

(160071839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2016.

Guard Systems Benelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 14, Chemin des Douaniers.
R.C.S. Luxembourg B 132.982.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29/4/2016.

Référence de publication: 2016101101/10.

(160071935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2016.

Guard Systems Benelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 14, Chemin des Douaniers.
R.C.S. Luxembourg B 132.982.

Le bilan au 31/12/2008 déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 29/04/2016 remplace celui daté du 27/04/2016 dépôt L160069357.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29/4/2016.

Référence de publication: 2016101102/11.

(160071950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2016.

GLO HoldCo S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 203.114.

In the year two thousand and sixteen on the eighteenth day of March,

Before Us, Maître Jacques KESSELER, notary residing in Pétange Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders (the Shareholders) of GLO HoldCo S.C.A., a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 203.114 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, on December 21, 2015, which publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations is pending. The articles of associations of the Company have never been amended since its incorporation.

The Meeting was opened at 9 a.m. and chaired by MRS Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, notary clerk, with professional address in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary Mrs Marisa GOMES, private employee, with professional address in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg (the Secretary).

Mrs Marisa GOMES, private employee, with professional address in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg, was elected as scrutineer (the Scrutineer, and collectively with the Chairman and the Secretary, the Bureau).

The Bureau formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The names of the shareholders and the number of shares they hold are shown on an attendance list. This attendance list signed by the attorney-in-fact of the represented shareholders, the Bureau and the undersigned notary, together with the powers of attorney of the represented shareholders, after having been signed *ne varietur*, will remain annexed to the present deed for the purposes of registration.

II. The Company's capital is presently set at thirty-one thousand euros (EUR 31,000) represented by one (1) unlimited share (actions de commandité) with a nominal value of one euro (EUR 1,-) and thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) ordinary shares (actions ordinaires) with a nominal value of one euro (EUR 1,-) each, all subscribed and fully paid up.

III. It appears from the said attendance list established and certified by the members of the Bureau that all the shares issued by the Company are present or represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the shareholders present and represented.

IV. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of the convening notices;

2. Creation of ten (10) additional classes of shares in the share capital of the Company, namely the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class A6 Shares, the Class A7 Shares, the Class A8 Shares, the Class A9 Shares, and the Class B Shares and qualification of the existing thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) ordinary shares into thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) Class A1 Shares;

3. Increase of the Company's share capital by an amount of seven million ninety-seven thousand three hundred forty-nine euros (EUR 7,097,349) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000), represented by (i) one (1) unlimited share (action de commandité) and (ii) thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) Class A1 Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1,-) each, to seven million one hundred twenty-eight thousand three hundred forty-nine euros (EUR 7,128,349), by the issue of (i) 747,359 new Class A1 Shares, 778,339 new Class A2 Shares, 778,339 new Class A3 Shares, 778,339 new Class A4 Shares, 778,339 new Class A5 Shares, 778,339 new Class A6 Shares, 778,339 new Class A7 Shares, 778,339 new Class A8 Shares, 778,339 new Class A9 Shares, and (ii) 123,278 new Class B Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1,-) each, all in registered form;

4. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 3. here above by contributions in cash;

5. Subsequent amendment and full restatement of articles of associations of the Company; and

6. Any other business.

V. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders resolve to create ten (10) additional classes of shares in the share capital of the Company, namely the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class A6 Shares, the Class A7 Shares, the Class A8 Shares, the Class A9 Shares, and the Class B Shares and further resolve to qualify the existing thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) ordinary shares into thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) Class A1 Shares.

Third resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of seven million ninety-seven thousand three hundred forty-nine euros (EUR 7,097,349) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000), represented by (i) one (1) unlimited share (action de commandité) and (ii) thirty thousand nine hundred ninety-nine (30,999) Class A1 Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, to seven million one hundred twenty-eight thousand three hundred forty-nine euros (EUR 7,128,349), by the issue of (i) 747,359 new Class A1 Shares, 778,339 new Class A2 Shares, 778,339 new Class A3 Shares, 778,339 new Class A4 Shares, 778,339 new Class A5 Shares, 778,339 new Class A6 Shares, 778,339 new Class A7 Shares, 778,339 new Class A8 Shares, 778,339 new Class A9 Shares, and (ii) 123,278 new Class B Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all in registered form.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and payment

1) CapVest Equity Partners III, L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of Jersey, having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands, acting through its general partner CapVest Private Equity III, L.P., having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands itself acting through its general partner CV Equity Management III, Limited, having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands, and registered with the Jersey Financial Services Commission under number 1539, represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, annexed hereto, declares that it subscribes for 385,315 new Class A1 Shares, 416,303 new Class A2 Shares, 416,303 new Class A3 Shares, 416,303 new Class A4 Shares, 416,303 new Class A5 Shares, 416,303 new Class A6 Shares, 416,303 new Class A7 Shares, 416,303 new Class A8 Shares, 416,303 new Class A9 Shares, and 123,278 new Class B Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all in registered form, and to fully pay them up by way of a contribution in cash in a total amount of three million eight hundred thirty-nine thousand seventeen euros (EUR 3,839,017), which shall be entirely allocated to the share capital account of the Company.

2) CapVest Equity Partners III B L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of Jersey, having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands, acting through its general partner CapVest Private Equity III, L.P., having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands itself acting through its general partner CV Equity Management III, Limited, having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands, and registered with the Jersey Financial Services Commission under number 1646 (CapVest III B), represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, annexed hereto, declares that it subscribes for 100,706 new Class A1 Shares, 100,702 new Class A2 Shares, 100,702 new Class A3 Shares, 100,702 new Class A4 Shares, 100,702 new Class A5 Shares, 100,702 new Class A6 Shares, 100,702 new Class A7 Shares, 100,702 new Class A8 Shares and 100,702 new Class A9 Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all in registered form, and to fully pay them up by way of a contribution in cash in a total amount of nine hundred and six thousand three hundred twenty-two euros (EUR 906,322) which shall be entirely allocated to the share capital account of the Company;

3) CapVest Equity Partners III C L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Ogier House The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Channel Islands, acting through its general partner CapVest Private Equity III, L.P., having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands itself acting through its general partner CV Equity Management III, Limited, having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands, and with registered number LP016049 (CapVest III C), represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, annexed hereto, declares that it subscribes for 33,571 new Class A1 Shares, 33,567 new Class A2 Shares, 33,567 new Class A3 Shares, 33,567 new Class A4 Shares, 33,567 new Class A5 Shares, 33,567 new Class A6 Shares, 33,567 new Class A7 Shares, 33,567 new Class A8 Shares and 33,567 new Class A9 Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all in registered form, and to fully pay them up by way of a contribution in cash in a total amount of three hundred and two thousand one hundred and seven euros (EUR 302,107) which shall be entirely allocated to the share capital account of the Company;

4) CV GLO III, L.P., a limited partnership organised and existing under the laws of Jersey, having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands, acting through its general partner CapVest General Partner Limited, having its registered office at 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Channel Islands, and

registered with the Jersey Financial Services Commission under number 2186 (CV and together with Capvest III B and CapVest III C, the CapVest Investors), represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, annexed hereto, declares that it subscribes for 227,767 new Class A1 Shares, 227,767 new Class A2 Shares, 227,767 new Class A3 Shares, 227,767 new Class A4 Shares, 227,767 new Class A5 Shares, 227,767 new Class A6 Shares, 227,767 new Class A7 Shares, 227,767 new Class A8 Shares and 227,767 new Class A9 Shares, having a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all in registered form, and to fully pay them up by way of a contribution in cash in a total amount of two million forty-nine thousand nine hundred and three euros (EUR 2,049,903) which shall be entirely allocated to the share capital account of the Company.

The amount of seven million ninety-seven thousand three hundred forty-nine euros (EUR 7,097,349) is at the disposal of the Company and evidence thereof has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The Shareholders and the CapVest Investors are together referred to as the New Shareholders.

Fifth resolution

The New Shareholders resolve to amend and fully restate the articles of associations of the Company, which will therefore read as follows:

“I. Name - Types of shareholders - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name/Types of Shareholders. The name of the company is “GLO HoldCo S.C.A.” (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), these articles of incorporation (the Articles) and the Shareholders Agreement (as defined below), which are available at the registered office of the Company.

The Company exists between one or more unlimited shareholders jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that such liabilities cannot be paid out of the assets of the Company (the Unlimited Shareholder) and one or more limited shareholders liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing for the shares (the Limited Shareholder(s)).

The Limited Shareholders and the Unlimited Shareholder are, in the Articles, collectively referred to as the Shareholders or the Securityholders and individually as a Shareholder or a Securityholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company’s registered office is established in Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the General Partner. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner. If the General Partner determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 Subject to article 4.3, the Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 Where there is one sole Unlimited Shareholder, in the event of death, winding-up, legal incapacity, resignation, bankruptcy or any other similar proceedings affecting the Unlimited Shareholder, the Company will be continued and a replacement Unlimited Shareholder will be appointed no later than ten business days following the occurrence of the applicable event, and such replacement must be resolved upon unanimously by all the remaining Shareholders. In case the Shareholders cannot agree on a replacement Unlimited Shareholder, the Company will be dissolved and liquidated.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital of the Company is set at seven million one hundred twenty-eight thousand three hundred forty-nine euros (EUR,7,128,349), represented by (i) one (1) unlimited share (the Unlimited Share), (ii) 778,358 Class A1 Shares, 778,339 Class A2 Shares, 778,339 Class A3 Shares, 778,339 Class A4 Shares, 778,339 Class A5 Shares, 778,339 Class A6 Shares, 778,339 Class A7 Shares, 778,339 Class A8 Shares, 778,339 Class A9 Shares (collectively the Class A Shares), and (iii) 123,278 Class B Shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

The Class A Shares and the Class B Shares are collectively referred to as the Limited Shares.

The Unlimited Share and the Limited Shares are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.

5.2 The share capital may be increased or decreased on one or several occasions by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and the provisions of the agreement dated on or around 18 March 2016 in relation to the Company entered into by and between the Company and its shareholders, as may be amended from time to time and for so long as such agreement remains in force (the Shareholders Agreement).

5.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of the Limited Shares including by the cancellation of one or more entire classes of Limited Shares through the repurchase and cancellation of all the Limited Shares in issue in such class(es) decided by the General Meeting. In the case of repurchases and cancellations of the Limited Shares, such cancellations and repurchases shall be made in the reverse alphabetical and numerical order (starting with Class A9 and ending with Class B).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Limited Shares (in the order provided for in article 5.3), such class of Limited Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined in accordance with article 5.4.2 of these Articles) and the holders of Limited Shares of the repurchased and cancelled class of Limited Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Limited Share of the relevant class held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Limited Shares in issue in the class of Limited Shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the General Partner and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes B, A9, A8, A7, A6, A5, A4, A3, A2 and A1 Shares shall be limited to the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class, but can be a lower amount to the extent resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such relevant Available Amount and the amount available for distribution to the Shareholders in accordance with the Law as showed in the Interim Accounts.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of the Limited Shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.5 The General Partner is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of the shareholders' resolutions inserting the authorisation of an authorised capital in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), to:

(i) increase the current share capital, in one or several times, in cash and/or in kind, for a maximum amount of EUR 51,063, by the issue of a maximum of 51,063 of further Class A Shares, having the same rights as the existing Class A Shares;

(ii) increase the current share capital, in one or several times, in cash and/or in kind, for a maximum amount of EUR 66,713, by the issue of a maximum of 66,713 Class B Shares, having the same rights as the existing Class B Shares;

(iii) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the new Shares and determine the persons authorised to subscribe for the new Shares;

(iv) determine the date and place at which the notarial deed acknowledging the capital increase will be executed; and

(v) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the register of Shares accordingly.

Definitions for the purposes of this Article 5.

Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to article 13 of the Articles, increased by (i) any share premium/capital contribution without issue of shares (account 115 of the Luxembourg standard chart of accounts) and freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of alphabet shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles and (iii) any Profit Entitlement, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + PE)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any share premium/capital contribution without issue of shares (account 115 of the Luxembourg standard chart of accounts) and freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

PE = Profit

Entitlement Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

Profit Entitlement means the dividends allocated to the other classes of Shares not redeemed, to the extent accrued and unpaid at the time of the redemption

Art. 6. Shares.

6.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.

6.2 The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.3 A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

6.4 A Share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

(i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or

(ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.5. Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer.

6.6. Any transfer or sale of, or acceptance or creation of any Encumbrance with respect to, any Shares of the Company which is in breach of the provisions of the procedures provided for in the Articles or Shareholders Agreement shall be null and void "ab initio" and shall be rendered ineffective. The Company shall refuse to record in the relevant register(s) any transactions made on share(s) which were not executed in accordance with the procedures provided for in these Articles or in the Shareholders Agreement. Any third party who intends to acquire Share(s) is put on notice to take the appropriate steps and to make the appropriate enquiries in order to assess whether any contemplated transfer of share(s) or creation of an Encumbrance on Shares is subject to restrictions and requirements under a Shareholders' Agreement.

6.7. The Company may redeem its own shares within the limits set out in the Law.

Encumbrance for the purposes of section 6.6 above means any claim, charge, mortgage, lien, option, equity, power of sale, hypothecation, usufruct, retention of title, right of pre-emption, right of first refusal or other third party rights or security interest of any kind or an agreement, arrangement or obligation to create any of the foregoing.

III. Management - Representation

Art. 7. Management - Representation.

7.1 The Company shall be managed by the Unlimited Shareholder (the General Partner).

7.2 The General Partner is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposal in the Company's interest which are not expressly reserved by the Law or by the Articles to the Shareholders or the Supervisory Board and has full powers to carry out and approve for the Company all acts and operations consistent with the Company's objects.

7.3 If a legal entity is appointed as a General Partner, it must appoint a permanent representative to perform its duties. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if he had exercised his functions

in its own name and on his own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which he represents.

7.4 Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

7.5 The General Partner will report on the results of its management and administration to the Shareholders.

7.6 The General Partner may at any time appoint one or several ad hoc agent(s) to perform specific tasks. The General Partner will determine the powers and remuneration (if any) of such agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant condition of the agency. The agent(s) so appointed are in any case revocable ad nutum by decision of the General Partner.

7.7 The appointment of agent(s) pursuant to paragraph 7.6 shall have no effect on the liability of the General Partner.

7.8 The Company shall be bound by the sole signature of the General Partner or by the sole signature of any person to whom the power to sign on behalf of the Company has been validly delegated by the General Partner in accordance with article 7.6 of the Company.

7.9 Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its General Partner must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the General Partner or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

IV. Limited shareholders

Art. 8. Limited Shareholders.

8.1. Except as otherwise provided for by Section V of the Law, no Limited Shareholder shall perform an act of management towards third parties (the Prohibited Management Acts and individually a Prohibited Management Act).

8.2. None of the following will constitute Prohibited Management Acts:

- (a) the exercise of Shareholders' rights/prerogatives;
- (b) any advice given by the Limited Shareholders to the Company, its Unlimited Shareholder, the affiliates of the Company and their Unlimited Shareholder(s) / General Partner(s);
- (c) any action the purpose of which is to oversee/monitor the Company's management; and
- (d) the granting of any loans, guarantee or security interest or any other similar financial assistance to the Company, its Unlimited Shareholder or any of its affiliates.

8.3. Any Limited Shareholder may represent the General Partner of the Company through a power of attorney or sign on behalf of the General Partner without incurring a joint and several liability, provided its representation powers are expressly specified.

8.4. Any Limited Shareholder will be severally liable towards third parties for any Prohibited Management Acts, including for any commitments of the Company towards those third parties to which it has not participated to the extent such Limited Shareholder has effected Prohibited Management Acts towards the relevant third parties on a regular basis.

V. General meetings of shareholders

Art. 9. Powers and voting rights.

9.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

9.2 Each share entitles the holder to one (1) vote.

Art. 10. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

10.1 The Shareholders may be convened to General Meetings by the General Partner or by the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a written request (with an indication of the agenda) from Shareholders representing at least one-tenth of the share capital.

10.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

10.3 General Meetings shall be held at such place and time as specified in the notices.

10.4 If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

10.5 A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

10.6 Any Shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

10.7 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

10.8 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote, regardless of the proportion of the share capital present or represented.

10.9 An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast, including the consent of the Unlimited Shareholder.

10.10 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders and bondholders (if any).

VI. - Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 11. Supervisory Board / Réviseurs d'entreprises.

11.1 The Company shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders.

11.2 When so required by law or decided by the Company, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) which will then replace the Supervisory Board.

11.3 The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board and / or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office. The term of office of the members of the Supervisory Board may not exceed six (6) years but may be renewed.

11.4 The Supervisory Board must appoint a chairman from among its members and may choose a secretary.

11.5 The Supervisory Board shall meet at the request of the General Partner or any of its members.

11.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

11.7 No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

11.8 Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.

11.9 The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented. The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairman, by all members present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

11.10 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

11.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

11.12 The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 12. Financial year and approval of annual accounts.

12.1 The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first of December of each year.

12.2 Each year, the General Partner must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officer(s), the General Partner and Supervisory Board members to the Company.

12.3 One month before the annual General Meeting, the General Partner shall provide the Supervisory Board with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Supervisory Board shall then prepare a report setting out its proposals.

12.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office or any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of May of each year at 10.00 a.m. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

12.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the General Partner's absolute discretion, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Allocation of profits.

13.1 Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent. (10%) of the share capital.

13.2 The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. It may decide on the payment of a dividend (in which case the approval of the Unlimited Shareholder(s) is/are required), to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions and the provisions of the Shareholders Agreement.

13.3 Subject to the provisions of the Shareholders Agreement, interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the General Partner must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the General Partner must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) the Supervisory Board or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the General Partner which must verify whether the above conditions have been met.

13.4 Subject to the provisions of Article 14, in the event of a dividend declaration in respect of which Class A Shares are entitled to participate in accordance with Article 14, the dividend payable to Class A Shares shall be allocated amongst the Class A Shares and paid as follows:

(i) each Class A1 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such Share, then,

(ii) each Class A2 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such Share, then,

(iii) each Class A3 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such Share, then,

(iv) each Class A4 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such Share, then,

(v) each Class A5 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such Share, then,

(vi) each Class A6 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such Share, then,

(vii) each Class A7 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such Share, then,

(viii) each Class A8 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of such Share;

(ix) each Class A9 Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty per cent (0.20%) per annum of the nominal value of such Share;

(x) each Class B Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifteen per cent (0.15%) per annum of the nominal value of such Share; and

(xi) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical and numerical order (i.e. first Class A9 Shares, then if no Class A9 Shares are in existence, Class A8 Shares and in such continuation until only Class B Shares are in existence).

13.5 Subject to the provisions of the Shareholders Agreement, the Company may make distributions to the holders of Securities, provided that (i) no holder of Leaver Consideration Securities, Unlimited Shares or Class B Shares shall be entitled to receive any amounts in respect of such Securities other than as a result of an Exit Event; and (ii) such amounts are distributed to the Securityholders in accordance with their ranking as set out in article 14.

Art. 14. Distribution of exit proceeds and ranking of securities.

14.1 Subject to the terms of any new class of Securities issued following Closing (as defined in the Shareholders Agreement) and unless the Incentive Payment Condition has been satisfied (in which case the provisions of article 14.2 shall apply) then, any and all distributions shall be distributed or be payable to the holders of Class A Shares, Unlimited Shares and PECs only in the following order of priority:

(a) first, to the holders of PECs, pro rata to their holding of PECs, in respect of any amounts (whether principal or return) outstanding;

(b) second, to the holders of the Unlimited Shares, an aggregate amount of one hundred Euro (EUR 100.-) in respect of all Unlimited Shares as a class, pro rata to their holding of Unlimited Shares; and

(c) third, the surplus proceeds shall be distributed or paid to the holders of Class A Shares, pro rata to their holding of Class A Shares,

(such order of priority being the Institutional Waterfall).

14.2 Subject to the terms of any new class of Securities issued following Closing, if the Incentive Payment Condition has been or will be satisfied upon an Exit Event (following the application of this article 14.2) then, subject to an Exit Event occurring, any and all Exit Proceeds shall be distributed or be payable to the Securityholders in the following order of priority:

(a) first, to the holders of the PECs, Class A Shares and Unlimited Shares such amounts in accordance with the Institutional Waterfall until the minimum amount required to satisfy the Incentive Payment Condition has been met;

(b) second, from the 1st Excess Proceeds (if any) to the holders of PECs and Class A Shares such minimum amounts as are necessary to satisfy the Target IRR for each of such Institutional Securities (to the extent not already satisfied pursuant to the preceding payments in this article 14.2) in accordance with the Institutional Waterfall after which from the balance of the 1st Excess Proceeds:

(i) to the holders of Class B Shares and Leaver Consideration Securities, pro rata to their holding of Class B Shares and Leaver Consideration Securities respectively, the 1st Ratchet Amount; and

(ii) the balance to the holders of Class A Shares and PECs in accordance with the Institutional Waterfall;

(c) third, from the 2nd Excess Proceeds (if any) to the holders of PECs and Class A Shares such minimum amounts as are necessary to satisfy the Target IRR for each of such Institutional Securities (to the extent not already satisfied pursuant to the preceding payments in this article 14.2) in accordance with the Institutional Waterfall after which from the balance of the 2nd Excess Proceeds:

(i) to the holders of Class B Shares and Leaver Consideration Securities, pro rata to their holding of Class B Shares and Leaver Consideration Securities respectively, the 2nd Ratchet Amount; and

(ii) the balance to the holders of Class A Shares and PECs in accordance with the Institutional Waterfall;

(d) fourth, from the 3rd Excess Proceeds (if any) to the holders of PECs and Class A Shares such minimum amounts as are necessary to satisfy the Target IRR for each of such Institutional Securities (to the extent not already satisfied pursuant to the preceding payments in this article 14.2) in accordance with the Institutional Waterfall after which from the balance of the 3rd Excess Proceeds:

(i) to the holders of Class B Shares and Leaver Consideration Securities, pro rata to their holding of B Shares and Leaver Consideration Securities respectively, the 3rd Ratchet Amount; and

(ii) the balance to the holders of Class A Shares and PECs in accordance with the Institutional Waterfall;

(e) fifth, from the 4th Excess Proceeds (if any) to the holders of PECs and Class A Shares such minimum amounts as are necessary to satisfy the Target IRR for each of such Institutional Securities (to the extent not already satisfied pursuant to the preceding payments in this article 14.2) in accordance with the Institutional Waterfall after which from the balance of the 4th Excess Proceeds:

(i) to the holders of Class B Shares and Leaver Consideration Securities, pro rata to their holding of B Shares and Leaver Consideration Securities respectively, the 4th Ratchet Amount; and

(ii) the balance to the holders of Class A Shares and PECs in accordance with the Institutional Waterfall;

provided always that, in no circumstances shall the holders of Leaver Consideration Securities and Class B Shares be entitled to receive (in aggregate) an amount in excess of 12.5% of the Total Exit Gain in respect of such Leaver Consideration Securities and Class B Shares, at which point, once achieved, they shall immediately cease to be entitled to any further amounts pursuant to the provisions of article 14.2(b) to (e) (inclusive).

14.3 Excess Receipts

14.3.1 Subject to paragraph 14.3.2, if a holder of any Securities (a Recovering Holder) receives any amount of any Exit Proceeds where any such amount is in excess of the amount the Recovering Holder would have been entitled to receive in respect of its holding of Securities had such amounts been distributed, redeemed or paid in accordance with this article 14.1 (the Excess Receipts) then:

(a) the Recovering Holder shall, within three business days, notify details of such receipt, repayment or payment to the General Partner; and

(b) the Recovering Holder shall, within three Business Days of demand by any Securityholder who, had the Excess Receipts been distributed in such a manner as to ensure that the provisions of article 14.1 had been complied with, would have received a greater share of the Exit Proceeds as a result of his holding of any class of Security than he has actually received (each an Out-of-Pocket Holder), account to any such Out-of-Pocket Holder(s) for any such amounts of Excess Receipts. If, in any circumstances, there is more than one Out-of-Pocket Holder, the Recovering Holder(s) shall account to the Out-of-Pocket Holders pro rata to the holdings of each Out-of-Pocket Holder of the relevant class of Security in respect of which such holder has received a lesser amount of the proceeds than it would otherwise have been entitled pursuant to article 14.1.

14.3.2 No payment shall be made to any Securityholder pursuant to paragraph 14.3.1 to the extent that any such payment would result in such Securityholder receiving any Exit Proceeds that is in excess of any amounts that such holder of Securities is entitled to receive pursuant to article 14.1 from the proceeds available.

VII. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

15.2. The General Meeting shall appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

15.3 In the absence of a liquidator appointed in accordance with paragraph 15.2, the Unlimited Shareholder(s) will act and be considered as being the liquidator(s) of the Company.

15.4 The Company must be dissolved by a resolution of the Shareholders adopted in accordance with article 15.1 in the following scenarios:

(a) upon the Unlimited Shareholder (as the last remaining Unlimited Shareholder) of the Company ceasing to be an Unlimited Shareholder, in case no other Unlimited Shareholder can be agreed upon by the Shareholders in accordance with article 4.3. of the Articles;

(b) upon the occurrence of any event leaving the Unlimited Shareholder as the sole Shareholder of the Company.

VIII. General provision

16.1 Notices and communications are made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

16.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, shall constitute one and the same document.

16.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with the Shareholders Agreement.

IX. Definitions

1st Excess Proceeds means the amount from the Exit Proceeds available for distribution or payment to the Securityholders which is in excess of the minimum amount needed to satisfy the entitlements of the relevant Securityholders from the Exit Proceeds pursuant to article 14.2 (a) up to and including the amount equal to 2.25x Target Cash Receipts;

1st Ratchet Amount means an amount equal to 13% of the Cash Receipts which are between

1.75x Target Cash Receipts and 2.25x Target Cash Receipts;

1.75x Target Cash Receipts means an amount of Cash Receipts equal to 1.75 times the Cash Payments;

2nd Excess Proceeds means the amount from the Exit Proceeds available for distribution or payment to the Securityholders which is in excess of the minimum amount needed to satisfy the entitlements of the relevant Securityholders from the Exit Proceeds pursuant to article 14.2 (b) to and including 2.75x Target Cash Receipts;

2nd Ratchet Amount means an amount equal to 16% of the Cash Receipts which are between

2.25x Target Cash Receipts and 2.75x Target Cash Receipts;

2.25x Target Cash Receipts means an amount of Cash Receipts equal to 2.25 times the Cash Payments;

2.75x Target Cash Receipts means an amount of Cash Receipts equal to 2.75 times the Cash Payments;

3rd Excess Proceeds means the amount from the Exit Proceeds available for distribution or payment to the Securityholders which is in excess of the minimum amount needed to satisfy the entitlements of the relevant Securityholders from the Exit Proceeds pursuant to article 14.2 (c) up to and including 3.25x Target Cash Receipts;

3rd Ratchet Amount means an amount equal to 20% of the Cash Receipts which are between

2.75x Target Cash Receipts and 3.25x Target Cash Receipts;

3.25x Target Cash Receipts means an amount of Cash Receipts equal to 3.25 times the Cash Payments;

4th Excess Proceeds means the amount from the Exit Proceeds available for distribution or payment to the Securityholders which is in excess of the minimum amount needed to satisfy the entitlements of the relevant Securityholders from the Exit Proceeds pursuant to article 14.2 (d);

4th Ratchet Amount means an amount equal to 25% of the Cash Receipts which are in excess of 3.25x Target Cash Receipts;

Asset Sale means a sale by the Company or other any Group Company of all or substantially all of the Group's business, assets and undertakings to a single buyer or to one or more buyers as part of a single transaction or series of connected transactions (other than as part of a reorganisation transaction).

Business Day means any day other than a Saturday, Sunday or bank or public holiday in England, Belgium, Luxembourg or France;

Cash Receipts means any cash receipts on the date of receipt or deemed receipts of cash on the date of receipt by any Securityholder or its Investor Associate after the Closing Date (as defined in the Shareholders Agreement), (less any amounts paid or to be paid pursuant to clause 19.4 of the Shareholders Agreement) and before or in connection with an Exit Event including, without limitation (but without double counting):

- (a) any cash redemptions of capital received from the Group in cash at any time following the Closing Date;
 - (b) any dividends or accrued interest received from the Group in cash after the Closing Date;
 - (c) to the extent any distribution in specie by the Group is converted into cash on or before the Exit Event, the cash value at the time of such conversion;
 - (d) the proceeds of sale of any Securities by the relevant person on or before the Exit Event received from any third-party acquirer;
 - (e) the amount of the Equity Capitalisation of the Company (whether or not in the form of marketable securities) attributable to the Shares held by the relevant person on the date of the Exit Event (computed on the basis that the Exit Event has completed);
 - (f) any payments received from the Group (whether by interest, repayment of principal or otherwise) in respect of any loans made to the Group;
 - (g) any other payment or receipt that might reasonably be considered as consideration for or in relation to Securities (including any exit bonuses) or the sale or redemption thereof; and
 - (h) in respect of a Sponsor, the Net Sponsor Fees (such terms as defined in the Shareholders Agreement);
- but excluding, (i) any fees or payments from the Group to the extent such fees or payment relate to services provided on bona-fide arms' length terms or are set out in the Shareholders Agreement or pursuant to a contract for services or employment (other than any Net Sponsor Fees); (ii) reimbursement of expenses from the Group; and (iii) any amounts paid by any Group Company in respect of Debt Finance provided to any Group Company by any direct or indirect limited partner of, or other investor in, any Investor;

Cash Payments means all sums actually paid in cash from time to time to the Group by any Securityholder or an Investor Associate in subscribing for or acquiring Securities and making loans, but excluding any amounts of Debt Finance (as defined in the Shareholders Agreement) provided to any Group Company by any direct or indirect limited partner of, or other investor in, any Investor;

Debt Securities means any PECs, Leaver Consideration Securities (as defined in the Shareholders Agreement) and any debt or debt-like security or rights convertible into or exercisable or exchangeable for debt securities of any class or series of loan capital (or which are convertible into or exercisable or exchangeable for any security which is, in turn, convertible into or exercisable or exchangeable for shares of any class or series of loan capital) issued by any Group Company from time to time, in each case, having the rights and being subject to the restrictions set out in the Shareholders Agreement and the relevant instrument constituting such security;

Equity Capitalisation means:

(a) if the Exit Event occurs as a result of an IPO, such amount as shall be agreed not less than three business days prior to the relevant IPO between the Sponsors and the Executives' Representative (as defined in the Shareholders Agreement) at the relevant time of the IPO or, failing such agreement, the aggregate value of the Shares at the date of such IPO (or shares deriving therefrom following any capital reorganisation effected in connection with the IPO) as determined by the financial adviser to the Company in relation to the IPO by reference to the Listing Price; or

(b) if the Exit Event occurs by virtue of a Sale, the aggregate value attributable to the whole of the Shares by reference to the value of the consideration the relevant purchaser is willing to pay for the number of Shares it proposes to acquire;

(c) if the Exit Event occurs by virtue of an Asset Sale or Winding-Up, the aggregate amount which the holders of the Shares receive (or would be entitled to receive) in cash or securities in respect of their shareholdings on a Winding-Up as they would have (or be entitled to receive) as at the Exit Event;

Exit means a Sale, Asset Sale, IPO or Winding-Up

Exit Costs means the costs and expenses incurred by any Group Company in connection with an Exit in accordance with the terms of the Shareholders Agreement and/or those borne by the Securityholders in accordance with clause 19.4 of the Shareholders Agreement;

Exit Event means completion of an Exit;

Exit Proceeds means any return of proceeds, repayment or distribution of any amount by any Group Company (whether by way of interest, redemption, repayment, conversion, distribution, return of capital or otherwise) to the Securityholders and any proceeds, repayment or distribution of any amount received by the Securityholders pursuant to the transfer of any Securities in connection with an Exit Event;

Group means, together, the General Partner, the Company and any undertaking which is a subsidiary undertaking of the Company or the General Partner, from time to time and references to Group Company shall be construed accordingly;

Incentive Securities means the Class B Shares and any new class of shares issued solely to executives and designated as such by the General Partner;

Incentive Payment Condition means the Cash Receipts received (or to be received upon an Exit Event) by each of the Sponsors and their Investor Associates equal or exceed 2 times the Cash Payments made by such Sponsors and their Investor Associates;

Institutional Securities means the PECs and Class A Shares;

IPO means the admission of the whole of any class of the issued share capital of any Group Company to trading on a regulated market or other recognised investment exchange.

Investor means any person who holds Securities in the Company and who has agreed to be bound by the Shareholders Agreement;

Investor Associate means

- (a) each member of that Investor's Investor Group (other than the Investor itself);
- (b) any general partner, limited partner or other partner in, or trustee, nominee, custodian, operator or manager of, or investment adviser to, that Investor or any member of its Investor Group;
- (c) any group undertaking of any general partner, trustee, nominee, custodian, operator or manager of, or investment adviser to, that Investor or any member of its Investor Group (excluding any portfolio companies);
- (d) any fund which has the same general partner, trustee, nominee, operator, manager or investment adviser as that Investor or any member of its Investor Group;
- (e) any fund which is advised, or the assets of which (or some material part thereof) are managed (whether solely or jointly with others), by that Investor or any member of its Investor Group; or
- (f) any fund in respect of which that Investor or any member of its Investor Group is a general partner, manager or investment adviser;

Leaver Consideration Securities means any Securities issued in consideration for the transfer of a leaving executive's Incentive Securities in accordance with the Shareholders Agreement;

Listing Price means the price per share at which any Shares in the Company are sold, offered to be sold or offered as stated in any document required to be published in connection with an IPO (in the case of an offer for sale being the underwritten price or, in the case of an offer for sale by tender, the striking price under such offer and in the case of a placing, the price at which such shares are sold under the placing);

Net Sponsor Fees means the aggregate amount of Sponsor Fees less (i) the aggregate amount any Tax Benefits and (ii) the aggregate amount of VAT paid or payable by any Group Company in respect of any such sponsor fees;

PECs means the yield-free preferred equity certificates having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, issued by the Company from time to time;

Project IRR means, at any date, the weighted average annual internal rate of return of all Cash Payments made by all Securityholders on or before such date (IRR), determined by the General Partner (acting in good faith) in respect of any Cash Payment made by any Securityholder(s) in accordance with the following formula: <ATT FORMULE> the amount of such Cash

Payment (if negative) or the Cash Receipts received by such Securityholder(s) in respect of such Cash Payment (if positive), and i = the number of days from (and excluding) the date on which such Cash Payment was made to (and including) such date;

Sale means the sale of Shares to a third party on arm's length terms as part of a single transaction or a series of related transactions for more than 50% of the Class A Shares;

Securities means, together, the Debt Securities and Shares;

Securityholder means any person holding Securities;

Sponsor means any holder of Class A Shares who provides management and/or consultancy services to the Group;
 Sponsor Fees means any fees payable to a Sponsor in respect of the management and consultancy services provided to the Group;

Target IRR means a Project IRR equal to 12.5%;

Tax Benefit means:

- (a) any tax refund, rebate or repayment received or receivable by any Group Company;
- (b) any reduction or elimination of tax due or payable by any Group Company;
- (c) any relief, allowance or credit in respect of tax available to any Group Company; or
- (d) any deduction, exemption or set-off relevant in computing income profits or gains for the purposes of any tax available to any Group Company,
- (e) as a result of or in connection with any payment or deemed payment of the Sponsor Fees; and

Total Exit Gain means the difference between the Cash Receipts received or to be received by all Securityholders and the Investor Associates and the Cash Payments made by them;

Winding-Up means a distribution pursuant to a winding up, dissolution or liquidation of the Company or any new holding company (including following an Asset Sale).”

There being no further business, the Meeting is closed.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified that the conditions provided for in article 26 of the Law, have all been complied with.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Pétange on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder acting on behalf of the appearing party, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L’an deux mille seize, le dix-huitième jour de mars.

Par-devant Nous, Maître Jacques KESSELER, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires (les Actionnaires) de GLO HoldCo S.C.A., une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 7, rue Lou Hemmer, L- 1748 Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 203.114 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, le 21 décembre 2015, dont la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations est en cours. Les statuts de la Société n’ont jamais été modifiés depuis sa constitution.

L'Assemblée est ouverte à 9 heures et présidée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, clerc de notaire, dont l’adresse professionnelle se situe à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg (le Président).

Le Président nomme en tant que secrétaire Madame Marisa GOMES, employée privée, dont l’adresse professionnelle se situe à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg (le Secrétaire).

Madame Marisa GOMES, employée privée, dont l’adresse professionnelle se situe à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, a été désigné scrutateur (le Scrutateur et collectivement avec le Président et le Secrétaire, le Bureau).

Le Bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d’acter que:

I. Le nom des actionnaires et le nombre d’actions qu’ils détiennent figurent sur une liste de présence. Ladite liste de présence ainsi que les procurations des associés représentés, après avoir été signées ne varietur par les mandataires, le Bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l’enregistrement.

II. Le capital de la Société s’élève actuellement à trente-et-un mille euros (EUR 31.000) représenté par une (1) action de commandité d’une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) et trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions ordinaires d’une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III. Il ressort de ladite liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que toutes les actions émises par la Société sont présentes ou représentées à l’Assemblée, de sorte que l’Assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points à l’ordre du jour dont les actionnaires présents et représentés ont été informés au préalable.

IV. L’ordre du jour de l’Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocations;

2. Création de dix (10) classes d'actions supplémentaires au sein du capital de la Société, à savoir les Actions de Classe A1, les Actions de Classe A2, les Actions de Classe A3, les Actions de Classe A4, les Actions de Classe A5, les Actions de Classe A6, les Actions de Classe A7, les Actions de Classe A8, les Actions de Classe A9, et les Actions de Classe B et requalification des trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions ordinaires en trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) Actions de Classe A1;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de sept millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quarante-neuf euros (EUR 7.097.349) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000), représenté par (i) une (1) action de commandité et (ii) trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) Actions de Classe A1, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, à sept millions cent-vingt-huit mille trois cent quarante-neuf euros (EUR 7.128.349), par l'émission de (i) 747.359 nouvelles Actions de Classe A1, 778.339 nouvelles Actions de Classe A2, 778.339 nouvelles Actions de Classe A3, 778.339 nouvelles Actions de Classe A4, 778.339 nouvelles Actions de Classe A5, 778.339 nouvelles Actions de Classe A6, 778.339 nouvelles Actions de Classe A7, 778.339 nouvelles Actions de Classe A8, 778.339 nouvelles Actions de Classe A9, et (ii) 123.278 nouvelles Actions de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes sous forme nominative;

4. Souscription à et libération de l'augmentation de capital précisée au point 3 ci-dessus par des apports en nature;

5. Modification et reformulation subséquentes des statuts de la Société; et

6. Divers.

IV. L'Assemblée a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, cette dernière renonce aux formalités de convocations, les actionnaires représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre d jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

Les Actionnaires décident de créer dix (10) classes d'actions supplémentaires au sein du capital de la Société, à savoir les Actions de Classe A1, les Actions de Classe A2, les Actions de Classe A3, les Actions de Classe A4, les Actions de Classe A5, les Actions de Classe A6, les Actions de Classe A7, les Actions de Classe A8, les Actions de Classe A9, et les Actions de Classe B, et décident en outre de requalifier les trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) actions ordinaires en trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) Actions de Classe A1.

Troisième résolution

Les Actionnaires décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quarante-neuf euros (EUR 7.097.349) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000), représenté par (i) une (1) action de commandité et (ii) trente mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (30.999) Actions de Classe A1, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, à sept millions cent-vingt-huit mille trois cent quarante-neuf euros (EUR 7.128.349), par l'émission de (i) 747.359 nouvelles Actions de Classe A1, 778.339 nouvelles Actions de Classe A2, 778.339 nouvelles Actions de Classe A3, 778.339 nouvelles Actions de Classe A4, 778.339 nouvelles Actions de Classe A5, 778.339 nouvelles Actions de Classe A6, 778.339 nouvelles Actions de Classe A7, 778.339 nouvelles Actions de Classe A8, 778.339 nouvelles Actions de Classe A9, et (ii) 123.278 nouvelles Actions de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes sous forme nominative.

Quatrième résolution

Les Actionnaires décident d'accepter et d'enregistrer les souscriptions suivantes à et la libération de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription et libération

1) CapVest Equity Partners III, L.P., une société en commandite (limited partnership) organisée et régie par les lois de Jersey, dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, agissant par le biais de son associé commandité (general partner) CapVest Private Equity III, L.P., dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, lui-même agissant par le biais de son associé commandité (general partner) CV Equity Management III, Limited, dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, et immatriculée auprès de la commission des services financiers de Jersey (Jersey Financial Services Commission) sous le numéro 1539, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ci-annexée, déclare souscrire à 385.315 nouvelles Actions de Classe A1, 416.303 nouvelles Actions de Classe A2, 416.303 nouvelles Actions de Classe A3, 416.303 nouvelles Actions de Classe A4, 416.303 nouvelles Actions de Classe A5, 416.303 nouvelles Actions de Classe A6, 416.303 nouvelles Actions de Classe A7, 416.303 nouvelles Actions de Classe A8, 416.303 nouvelles Actions de Classe A9, et 123.278 nouvelles Actions de Classe B, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes sous forme nominative, et de les libérer

intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trois millions huit cent trente-sept mille dix-sept euros (EUR 3.839.017.-) qui est intégralement affecté au compte de capital social de la Société;

2) CapVest Equity Partners III B L.P., une société en commandite (limited partnership) organisée et régie par les lois de Jersey, dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, agissant par le biais de son associé commandité (general partner) CapVest Private Equity III, L.P., dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, lui-même agissant par le biais de son associé commandité (general partner) CV Equity Management III, Limited, dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, et immatriculée auprès de la commission des services financiers de Jersey (Jersey Financial Services Commission) sous le numéro 1646, (CapVest III B), représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, ci-annexée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à 100.706 nouvelles Actions de Classe A1, 100.702 nouvelles Actions de Classe A2, 100.702 nouvelles Actions de Classe A3, 100.702 nouvelles Actions de Classe A4, 100.702 nouvelles Actions de Classe A5, 100.702 nouvelles Actions de Classe A6, 100.702 nouvelles Actions de Classe A7, 100.702 nouvelles Actions de Classe A8, et 100.702 nouvelles Actions de Classe A9, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes sous forme nominative, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de neuf cent six mille trois cent vingt-deux euros (EUR 906.322.-) qui est intégralement affecté au compte de capital social de la Société;

3) CapVest Equity Partners III C L.P., une société en commandite (limited partnership) organisée et régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, dont le siège social se situe à Ogier House The Esplanade, St Helier, Jersey, JE4 9WG, Îles Anglo-Normandes, agissant par le biais de son associé commandité (general partner) CapVest Private Equity III, L.P., dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, lui-même agissant par le biais de son associé commandité (general partner) CV Equity Management III, Limited, dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, et dont le numéro d'immatriculation est LP016049, (CapVest III C), représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ci-annexée, déclare souscrire à 33.571 nouvelles Actions de Classe A1, 33.567 nouvelles Actions de Classe A2, 33.567 nouvelles Actions de Classe A3, 33.567 nouvelles Actions de Classe A4, 33.567 nouvelles Actions de Classe A5, 33.567 nouvelles Actions de Classe A6, 33.567 nouvelles Actions de Classe A7, 33.567 nouvelles Actions de Classe A8, et 33.567 nouvelles Actions de Classe A9, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes sous forme nominative, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent deux mille cent sept euros (EUR 302.107.-) qui est intégralement affecté au compte de capital social de la Société;

4) CV GLO III, L.P., une société en commandite (limited partnership) organisée et régie par les lois de Jersey, dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, agissant par le biais de son associé commandité (general partner) CapVest General Partner Limited, dont le siège social se situe au 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey, JE4 0QH, Îles Anglo-Normandes, et immatriculée auprès de la commission des services financiers de Jersey (Jersey Financial Services Commission) sous le numéro 2186, (CV et avec Capvest III B et CapVest III C, les Investisseurs CapVest), représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, ci-annexée, déclare souscrire à 227.767 nouvelles Actions de Classe A1, 227.767 nouvelles Actions de Classe A2, 227.767 nouvelles Actions de Classe A3, 227.767 nouvelles Actions de Classe A4, 227.767 nouvelles Actions de Classe A5, 227.767 nouvelles Actions de Classe A6, 227.767 nouvelles Actions de Classe A7, 227.767 nouvelles Actions de Classe A8, et 227.767 nouvelles Actions de Classe A9, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes sous forme nominative, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de deux millions quarante-neuf mille neuf cent trois euros (EUR 2.049.903.-) qui est intégralement affecté au compte de capital social de la Société.

Le montant de sept millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quarante-neuf euros (EUR 7.097.349) est à la disposition de la Société comme preuve a été apportée au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Les Actionnaires et les Investisseurs CapVest sont ensemble désignés les Nouveaux Actionnaires.

Cinquième résolution

Les Nouveaux Actionnaires décident de modifier et complètement reformuler les statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

<I. Dénomination - Types d'actionnaires - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination / Types d'actionnaires. Le nom de la société est «GLO HoldCo S.C.A.» (la Société). La Société est une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts) et le Pacte d'Actionnaires (tel que défini ci-dessous), qui est disponible au siège social de la Société.

La Société existe entre un ou plusieurs actionnaire(s) commandité(s) indéfiniment et solidairement responsable(s) des engagements sociaux dans la mesure où ils ne peuvent pas être payés des deniers de la Société (les Actionnaire(s) Commandité(s)) et un ou plusieurs actionnaire(s) commanditaires responsable(s) dans la limite du montant en capital pour lequel ils se sont engagés à la souscription des actions (Actionnaire(s) Commanditaire(s)).

Les Actionnaire(s) Commanditaire(s)) et les Actionnaire(s) Commandité(s) sont, au sein des présents statuts, collectivement désignés comme les Actionnaires ou les Porteurs de Titres et individuellement un Actionnaire ou un Porteur de Titres.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Findel, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision de l'Associé Gérant Commandité. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Associé Gérant Commandité. Lorsque l'Associé Gérant Commandité estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise

3.3 La Société peut employer toutes les techniques, moyens juridiques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 Sous réserve de l'article 4.3., la Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

4.3 Lorsqu'il n'y a qu'un seul Actionnaire Commandité, en cas de mort, de liquidation, d'incapacité juridique, de démission, de faillite ou de toute autre procédure similaire affectant l'Actionnaire Commandité, la Société continuera et sera désigné un remplaçant de l'Actionnaire Commandité au plus tard six jours ouvrables après l'apparition de l'évènement en question, et ledit remplacement doit être décidé à l'unanimité de tous les Actionnaires restants. Dans le cas où les Actionnaires ne réussissent pas à s'accorder sur le choix du remplaçant de l'Actionnaire Commandité, la Société sera dissoute et liquidée.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à sept millions cent vingt-huit mille trois cent quarante-neuf euros (EUR 7.128.349), représenté par (i) une (1) action de commandité (l'Action de Commandité), (ii) 778.358 Actions de Classe A1, 778.339 Actions de Classe A2, 778.339 Actions de Classe A3, 778.339 Actions de Classe A4, 778.339 Actions de Classe A5, 778.339 Actions de Classe A6, 778.339 Actions de Classe A7, 778.339 Actions de Classe A8, 778.339 Actions de Classe A9 (ensemble les Actions de Classe A) et (iii) 123.278 Actions de Classe B, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Les Actions de Classe A et les Actions de Classe B sont collectivement désignées comme les Actions de Commanditaire.

L'Action de Commandité et les Actions de Commanditaire sont collectivement désignées comme les Actions et individuellement une Action.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et les stipulations d'un contrat daté du 18 mars 2016, ou d'une date approximative, concernant la Société conclu par la Société et ses actionnaires qui peut être modifié au fil du temps et tant que ce contrat restera en vigueur (le Pacte d'Actionnaires).

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation des Actions de Commanditaire y compris par l'annulation d'une ou de plusieurs classes entières d'Actions de Commanditaire par le rachat et l'annulation de toutes les Actions de Commanditaire émises dans cette classe ou ces classes, décidés par l'Assemblée Générale. En cas de rachats et annulations de classes d'Actions de Commanditaire, ces rachats et annulations d'Actions de Commanditaire seront effectués dans l'ordre alphabétique numérique inversé (en commençant par la Classe A9 et en finissant par la Classe B).

5.4 En cas de réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe d'Actions de Commanditaire (dans l'ordre prévu à la clause 5.2), cette classe d'Actions de Commanditaire donne droit à ses détenteurs, proportionnellement à leur participation dans cette classe, au Montant Disponible (limité cependant au Montant Total d'Annulation déterminé conformément à l'article 5.4.2 des présents Statuts) et les détenteurs d'Actions de Commanditaire de la classe d'Actions de Commanditaire rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Action pour chaque Action de Commanditaire de la classe concernée qu'ils détiennent et qui est annulée.

5.4.1 La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions de Commanditaire émises dans la classe d'Actions de Commanditaire qui sera rachetée et annulée.

5.4.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par l'Associé Gérant Commandité et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes d'Actions B, A9, A8, A7, A6, A5, A4, A3, A2 et A1 sera limité au Montant Disponible de la classe concernée au moment de l'annulation de la classe en question mais peut être inférieur dans la mesure où l'Assemblée Générale l'a décidé selon les modalités requises pour la modification des Statuts, à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur à ce Montant Disponible et au montant disponible pour une distribution aux Actionnaires conformément à la Loi et tel qu'indiqué dans les Comptes Intérimaires.

5.4.3 Au moment du rachat et de l'annulation des Actions de Commanditaire de la classe concernée, la Valeur d'Annulation Par Action devient due et exigible de la Société.

5.5 L'Associé Gérant Commandité est autorisé, endéans une période de cinq (5) années à compter de la date de publication des résolutions des actionnaires insérant l'autorisation à recourir à un capital autorisé au sein du journal officiel (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), à:

(i) augmenter le capital social actuel, à une ou plusieurs reprises, par apport en numéraire et / ou en nature, à hauteur d'un montant maximum de EUR 51.063, par l'émission d'un maximum de 51.063 Actions de Classe A supplémentaires, disposant de droits identiques à ceux des Actions de Classe A existantes;

(ii) augmenter le capital social actuel, à une ou plusieurs reprises, par apport en numéraire et / ou en nature, à hauteur d'un montant maximum de EUR 66.713, par l'émission d'un maximum de 66.713 Actions de Classe B, disposant de droits identiques à ceux des Actions de Classe B existantes;

(iii) limiter ou retirer aux Actionnaires les droits de souscription préférentielle aux nouvelles Actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux nouvelles Actions;

(iv) déterminer la date à laquelle et le lieu dans lequel l'acte notarié de constatation d'augmentation de capital sera passé; et

(v) enregistrer chaque augmentation de capital au moyen d'un acte notarié, et modifier le registre des Actions en conséquence.

5.6 Définitions pour les besoins de cet Article 5

Montant Disponible signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) dans la mesure où l'actionnaire aurait eu droit à des distributions de dividendes en vertu de l'article 13 des Statuts, augmenté par (i) toute prime d'émission/apport en capitaux propres sans émission d'actions (compte 115 du plan comptable normalisé luxembourgeois) et les réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant, par le montant de la diminution de capital et de la réserve légale relative à la classe d'actions alphabet à annuler mais réduit par (i) les pertes (y compris les pertes reportées), (ii) toutes les sommes à placer en réserves en vertu des exigences de la Loi ou des Statuts, et (iii) tout Droit aux Bénéfices chaque fois tel que fixé dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, dans un souci de clarté, double comptage) de sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + OD + PE)$$

Où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toute prime d'émission/apport en capitaux propres sans émission d'actions (compte 115 du plan comptable normalisé luxembourgeois) et les réserves librement distribuables

CR = le montant de la diminution de capital et de la réserve légale relative à la classe d'actions à annuler.

L = les pertes (y compris les pertes reportées)

LR = les sommes à placer en réserve en vertu des exigences de la Loi ou des Statuts.

PE = le Droit aux Bénéfices

Comptes Intérimaires signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

Date des Comptes Intérimaires signifie la date survenant au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la classe d'Actions concernée.

Droit aux Bénéfices signifie les dividendes affectés aux autres classes d'Actions qui ne sont pas rachetées dans la mesure où ils sont cumulés et non payés au moment du rachat.

Art. 6. Actions.

6.1 Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action.

6.2 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.3 Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Actionnaire.

6.4 Une cession d'Action s'opère par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de cession, valablement datée et signée:

(i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou

(ii) par un quelconque mandataire de la Société, suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.5 Tout document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve de la cession.

6.6 Toute cession ou vente, ou acceptation ou création d'une Charge sur, des Actions de la Société qui est en violation des dispositions de procédures prévues par les Statuts ou le Pacte d'Actionnaires sera nulle ou non avenue «ab initio» et sera sans effet. La Société devra refuser d'inscrire dans le(s) registre(s) concerné(s) toutes transactions faites sur des actions qui n'ont pas été exécutées conformément aux procédures prévues par les Statuts ou le Pacte d'Actionnaires. Tout tiers dont l'intention est d'acquérir des Actions est averti qu'il doit prendre les mesures et faire les investigations adéquates afin d'évaluer si une cession d'action(s) envisagée ou la création d'une Charge sur les Actions est sujette aux restrictions et exigences du Pacte d'Actionnaires.

6.7 La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la Loi.

Charge pour les besoins de l'article 6.6 ci-dessus signifie tout droit, charge, nantissement, lien, option, capitaux propres, pouvoir de vente, usufruit, réserve de propriété, droit de préemption, droit de premier refus ou autres droits tiers ou droit de sureté de tout type ou un contrat, arrangement ou obligation de créer ce qui précède.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Gestion - Représentation.

7.1 La Société est gérée par l'Actionnaire Commandité (l'Associé Gérant Commandité).

7.2 L'Associé Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société et qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance et, a tout pouvoir pour effectuer et approuver, pour le compte de la Société, tous les actes et opérations conformes aux objets sociaux.

7.3 Lorsqu'une personne morale est nommée Associé Gérant Commandité, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent pour effectuer sa mission. Ce représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités que s'il avait exercé ses fonctions en son nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

7.4 Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer sa mission, la personne morale doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

7.5 L'Associé Gérant Commandité fera rapport du résultat de sa gestion et de son administration aux Actionnaires.

7.6 L'Associé Gérant Commandité peut, à tout moment, désigner un ou plusieurs mandataire(s) ad hoc à l'effet d'accomplir des tâches spécifiques. L'Associé Gérant Commandité fixera les pouvoirs, rémunérations (le cas échéant) dudit (desdits) mandataire(s), la durée de la période de représentation et toute autre condition relative au mandat. Le(s) mandataire(s) ainsi désigné(s) est (sont) en tout état de cause révocable(s) ad nutum par la décision de l'Associé Gérant Commandité.

7.7 La désignation de mandataire(s) conformément au paragraphe 7.6 n'a aucun effet sur la responsabilité de l'Associé Gérant Commandité.

7.8 La Société est engagée par la signature unique de l'Associé Gérant Commandité ou par la signature individuelle de toute personne à qui le pouvoir de signer pour le compte de la Société a été valablement délégué par l'Associé Gérant Commandité conformément à l'article 7.6 des Statuts.

7.9 Les transactions conclues par la Société qui sont en conflit avec l'intérêt de son Associé Gérant Commandité doivent être signalées dans un procès-verbal. Cela ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ne sera affecté ou invalidé par le fait que l'Associé

Gérant Commandité ou tout autre agent de la Société soit intéressé dans la transaction, ou soit un membre du conseil d'administration, un actionnaire, un agent ou employé de cette autre société ou personne.

IV. Actionnaires commanditaires

Art. 8. Actionnaires commanditaires.

8.1 Sauf autrement prévu par la Section V de la Loi, aucun Actionnaire Commanditaire n'accomplit d'acte de gestion vis-à-vis des tiers (les Actes de Gestion Prohibés et individuellement un Acte de Gestion Prohibé).

8.2 Aucun des actes suivant ne constitue un Acte de Gestion Prohibé:

- a) l'exercice de droits/prérogatives des Actionnaires;
- b) tout conseil donné par les Actionnaires Commanditaires à la Société, son Associé Commandité, les affiliés de la Société ainsi que leur(s) Associé(s) Commandité(s) / Associé(s) Gérant(s) Commandité(s);
- c) tout acte dont le but est de superviser / contrôler la gestion de la Société;
- d) l'octroi de tout prêt, garantie, sureté, ou toute autre assistance financière similaire au profit de la Société, son Associé Commandité, ou l'un de ses affiliés.

8.3 Tout Actionnaire Commanditaire peut représenter l'Associé Gérant Commandité de la Société au moyen d'une procuration, ou signer pour le compte de l'Associé Gérant Commandité sans encourir une responsabilité indéfinie et solidaire, sous réserve que ses pouvoirs de représentation soient expressément précisés.

8.4 Tout Actionnaire Commanditaire sera solidairement responsable vis-à-vis des tiers pour tout Acte de Gestion Prohibé, y compris pour les engagements de la Société vis-à-vis desdits tiers et auxquels il n'aurait pas participé dans la mesure où ledit Actionnaire Commanditaire a réalisé des Actes de Gestion Prohibés à l'égard du tiers en question de façon régulière.

V. Assemblées des actionnaires

Art. 9. Pouvoirs et droits de vote.

9.1 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des Actionnaires (chacune une Assemblée Générale).

9.2 Chaque action donne droit à un (1) vote.

Art. 10. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

10.1 Les Actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative de l'Associé Gérant Commandité ou du Conseil de Surveillance. Les Actionnaires doivent y être convoqués à la demande écrite (contenant une indication de l'ordre du jour) des Actionnaires représentant dix pourcent (10%) au moins du capital social.

10.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les Actionnaires au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

10.3 Les Assemblées Générales se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

10.4 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

10.5 Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas nécessairement être un actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

10.6 Tout Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

10.7 Tout Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis à cet effet par la Société. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il ne sera tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

10.8 Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix sans tenir compte de la proportion du capital social présent ou représenté.

10.9 Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si la moitié au moins du capital social est représentée, et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent l'ordre du jour de la réunion et indiquent la date et les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la

proportion du capital représenté. Dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées, y compris l'approbation de l'Actionnaire Commandité.

10.10 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exigent le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

VI. Contrôle - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 11. Conseil de Surveillance / Réviseurs d'entreprises.

11.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres (le Conseil de Surveillance), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires.

11.2 Quand la loi le requiert, ou que la Société le décide, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés qui remplaceront alors le Conseil de Surveillance.

11.3 L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance et / ou les réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

11.4 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

11.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Associé Gérant Commandité ou par l'un de ses membres.

11.6 Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

11.7 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

11.8 Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Surveillance.

11.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix exprimées. Si à une réunion, il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par le président, par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

11.10 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

11.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

11.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine trente-et-un (31) décembre de chaque année.

12.2 Chaque année, l'Associé Gérant Commandité dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes de(s) «officer(s)», de l'Associé Gérant Commandité et des membres du Conseil de Surveillance envers la Société.

12.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, l'Associé Gérant Commandité remet les pièces, avec un rapport sur les opérations de la Société aux membres du Conseil de Surveillance, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

12.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième jour du mois de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

12.5 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon la discrétion absolue de l'Associé Gérant Commandité, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 13. Affectation des bénéfices.

13.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

13.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende (auquel cas l'approbation de (des) l'Actionnaire Commandité(s) est requise), l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables et des dispositions du Pacte d'Actionnaires.

13.3 Sous réserve des dispositions du Pacte d'Actionnaires, des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par l'Associé Gérant Commandité;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire; et

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par l'Associé Gérant Commandité dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) le Conseil de Surveillance ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport adressé à l'Associé Gérant Commandité qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

13.4 Sous réserve des dispositions de l'article 14, en cas d'une déclaration de dividende en vertu de laquelle les Actions de Classe A ont le droit d'y participer, le dividende payable aux Actions de Classe A sera affecté parmi les Actions de Classe A et payé de la manière suivante:

(i) chaque Action de Classe A1 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule soixante pour cent (0,60%) au minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(ii) chaque Action de Classe A2 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule cinquante-cinq pour cent (0,55%) au minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(iii) chaque Action de Classe A3 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule cinquante pour cent (0,50%) minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(iv) chaque Action de Classe A4 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule quarante-cinq pour cent (0,45%) minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(v) chaque Action de Classe A5 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule quarante pour cent (0,40%) minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(vi) chaque Action de Classe A6 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule trente-cinq pour cent (0,35%) minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(vii) chaque Action de Classe A7 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule trente pour cent (0,30%) minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(viii) chaque Action de Classe A8 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0,25%) minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(ix) chaque Action de Classe A9 (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule vingt pour cent (0,20%) minimum par an de la valeur nominale de cette Action, puis,

(x) chaque Action de Classe B (s'il y en a) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant de zéro virgule quinze pour cent (0,15%) minimum par an de la valeur nominale de cette Action, et

(xi) le solde du montant total distribué sera affecté dans son intégralité aux détenteurs de la dernière classe dans l'ordre alphabétique numérique inversé (i.e. premièrement aux Actions de Classe A9, puis s'il n'existe plus d'Actions de Classe A9, aux Actions de Classe A8 et ainsi de suite jusqu'à ce que seules les Actions de Classe B existent).

13.5 Sous réserve des dispositions du Pacte d'Actionnaires, la Société peut effectuer des distributions aux détenteurs de Titres, à condition (i) qu'aucun détenteur de Titres en Contrepartie de Sortie, d'Actions de Commandité ou d'Actions de Classe B n'ait le droit de recevoir des montants concernant ces Titres autres qu'à la suite d'un Evènement de Sortie; et (ii) que de tels montants soient distribués aux Porteurs de Titres conformément à leur rang défini à l'article 14.

Art. 14. Distribution de produits de sortie et rang des titres.

14.1 Sous réserve des termes d'une nouvelle classe de Titres émis à la suite du Closing (tel que défini dans le Pacte d'Actionnaires) et à moins que la Condition de Paiement Incitatif ne soit remplie (auquel cas les dispositions de l'article 14.2 s'appliqueront), alors, toutes distributions quelles qu'elles soient ne seront distribuées ou à payer aux détenteurs des Actions de Classe A, aux Actions de Commandité et aux PECs que dans l'ordre de priorité suivant:

(a) premièrement, aux détenteurs de PECs, proportionnellement à leur détention de PECs, pour tous montants (soit de principal ou de rendement) en souffrance;

(b) deuxièmement, aux détenteurs des Actions de Commandité, un montant total de cent euros (EUR 100) pour toutes les Actions de Commandité en tant que classe, proportionnellement à leur détention d'Actions de Commandité; et

(c) troisièmement, le surplus sera distribué et payé aux détenteurs d'Actions de Classe A, proportionnellement à leur détention d'Actions de Classe A.

(cet ordre de priorité étant la Cascade Institutionnelle).

14.2 Sous réserve des termes d'une nouvelle classe de Titres émis à la suite du Closing, si la Condition de Paiement Incitatif a été remplie ou le sera lors d'un Evènement de Sortie (après l'application de cet article 14.2), alors, sous réserve de l'occurrence d'un Evènement de Sortie, tous Produits de Sortie quels qu'ils soient seront distribués ou à payer aux Porteurs de Titres dans l'ordre de priorité suivant:

(a) premièrement, aux détenteurs de PECs, Actions de Classe A et Actions de Commandité, les montants conformément à la Cascade Institutionnelle jusqu'à ce que le montant minimum requis pour satisfaire la Condition de Paiement Incitatif ait été atteint;

(b) deuxièmement, à partir du 1^{er} Produit Excédentaire (s'il y en a) aux détenteurs des PECs et des Actions de Classe A, ces montants minimum qui sont nécessaires pour satisfaire le TRI Cible pour chacun de ces Titres Institutionnels (s'il n'est pas déjà satisfait par les paiements précédents du présent article 14.2) conformément à la Cascade Institutionnelle, après quoi, à partir du solde du 1^{er} Produit Excédentaire:

(i) aux détenteurs d'Actions de Classe B et aux Titres en Contrepartie de Sortie, proportionnellement à leur détention d'Actions de Classe B et de Titres en Contrepartie de Sortie, le 1^{er} Montant d'Ajustement; et

(ii) le solde aux détenteurs d'Actions de Classe A et de PECs conformément à la Cascade Institutionnelle;

(c) troisièmement, à partir du 2^{ème} Produit Excédentaire (s'il y en a) aux détenteurs des PECs et des Actions de Classe A, ces montants minimum qui sont nécessaires pour satisfaire le TRI Cible pour chacun de ces Titres Institutionnels (s'il n'a pas déjà été satisfait par les paiements précédents du présent article 14.2) conformément à la Cascade Institutionnelle, après quoi, à partir du solde du 2^{ème} Produit Excédentaire:

(i) aux détenteurs d'Actions de Classe B et aux Titres en Contrepartie de Sortie, proportionnellement à leur détention d'Actions de Classe B et de Titres en Contrepartie de Sortie, le 2^{ème} Montant d'Ajustement; et

(ii) le solde aux détenteurs d'Actions de Classe A et de PECs conformément à la Cascade Institutionnelle;

(d) quatrièmement, à partir du 3^{ème} Produit Excédentaire (s'il y en a) aux détenteurs des PECs et des Actions de Classe A, ces montants minimum qui sont nécessaires pour satisfaire le TRI Cible pour chacun de ces Titres Institutionnels (s'il n'a pas déjà été satisfait par les paiements précédents du présent article 14.2) conformément à la Cascade Institutionnelle, après quoi, à partir du solde du 3^{ème} Produit Excédentaire:

(i) aux détenteurs d'Actions de Classe B et aux Titres en Contrepartie de Sortie, proportionnellement à leur détention d'Actions de Classe B et de Titres en Contrepartie de Sortie, le 3^{ème} Montant d'Ajustement; et

(ii) le solde aux détenteurs d'Actions de Classe A et de PECs conformément à la Cascade Institutionnelle;

(e) cinquièmement, à partir du 4^{ème} Produit Excédentaire (s'il y en a) aux détenteurs des PECs et des Actions de Classe A, ces montants minimum qui sont nécessaires pour satisfaire le TRI Cible pour chacun de ces Titres Institutionnels (s'il n'a pas déjà été satisfait par les paiements précédents du présent article 14.2) conformément à la Cascade Institutionnelle, après quoi, à partir du solde du 4^{ème} Produit Excédentaire:

(i) aux détenteurs d'Actions de Classe B et aux Titres en Contrepartie de Sortie, proportionnellement à leur détention d'Actions de Classe B et de Titres en Contrepartie de Sortie, le 4^{ème} Montant d'Ajustement; et

(ii) le solde aux détenteurs d'Actions de Classe A et de PECs conformément à la Cascade Institutionnelle;

toujours à condition qu'en aucune circonstance les détenteurs de Titres en Contrepartie de Sortie et d'Actions de Classe B ne puissent recevoir (au total) un montant supérieur à 12,5% du Gain Total de Sortie au titre de ces Titres en Contrepartie de Sortie et Actions de Classe B, après quoi, une fois réalisé, ils cesseront immédiatement d'avoir droit à d'autres montants en vertu des dispositions de l'article 14.2(b) à (e) (compris).

14.3 Trop-Perçus

14.3.1 Sous réserve du paragraphe 14.3.2, si un détenteur de Titres (un Détenteur Tenu de Rembourser) perçoit un montant lié à des Produits de Sortie et que ce montant dépasse le montant que le Détenteur Tenu de Rembourser aurait pu percevoir au titre de sa détention de Titres si ces montants avaient été distribués, remboursés ou payés conformément au présent article 14.1 (les Trop-Perçus) alors:

(a) le Détenteur Tenu de Rembourser, dans un délai de trois jours ouvrés, notifiera à l'Associé Gérant Commandité les détails de cette rentrée d'argent, ce remboursement ou ce paiement; et

(b) le Détenteur Tenu de Rembourser est tenu, dans un délai de trois Jours Ouvrés suivant la demande de tout Porteur de Titres qui, si les Trop-Perçus avaient été distribués dans le respect des dispositions de l'article 14.1, aurait perçu une part plus importante des Produits de Sortie en raison de sa détention de toute classe de Titres qu'il a effectivement perçue (chacun un Détenteur Lésé), de rembourser à ce(s) Détenteur(s) Lésé(s) ces montants Trop-Perçus. Si, en tout cas, il existe plus d'un Détenteur Lésé, le(s) Détenteur(s) Tenu(s) de Rembourser devront rembourser les Détenteurs Lésés proportionnellement à la participation de chaque Détenteur Lésé de la classe de Titres concernée pour laquelle ce détenteur a perçu un montant des produits inférieur à celui auquel il aurait pu prétendre en vertu de l'article 14.1.

14.3.2 Aucun paiement ne sera effectué à un Porteur de Titres en vertu du paragraphe 14.3.1 dans la mesure où un tel paiement aurait pour conséquence que ce Porteur de Titres perçoive un Produit de Sortie supérieur aux montants des produits disponibles que ce porteur de Titres pourrait percevoir en vertu de l'article 14.1.

VII. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

15.2. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.3. En l'absence de la nomination d'un liquidateur conformément au paragraphe 15.2, l'(les) Actionnaire(s) Commandité(s) agira (agiront) et sera (seront) considéré(s) comme le (les) liquidateur(s) de la Société.

15.4. La Société doit être dissoute par une décision des Actionnaires, prise conformément à l'article 15.1, dans les situations suivantes:

(a) dès lors que l'Actionnaire Commandité (en tant que dernier Actionnaire Commandité) de la Société cesse d'être un Actionnaire Commandité, dans le cas où les Actionnaires n'ont pas réussi à convenir d'un autre Actionnaire Commandité conformément à l'article 4.3 des présents Statuts;

(b) dans le cas où un événement ayant pour effet de laisser l'Actionnaire Commandité comme unique Actionnaire de la Société survenait.

VIII. Dispositions générales

16.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

16.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, au Pacte d'Actionnaires.

IX. Définitions

1^{er} Produit Excédentaire signifie le montant du Produit de Sortie disponible pour distribution ou paiement aux Porteurs de Titres qui dépasse le montant minimum requis pour satisfaire les droits des Porteurs de Titres concernés à partir du Produit de Sortie en vertu de l'article 14.2 (a) jusqu'au montant égal à 2,25 x Rentrées d'Argent Liquide Cible inclus;

1^{er} Montant d'Ajustement signifie un montant égal à 13% des Rentrées d'Argent Liquide qui se situent entre 1,75 x Rentrées d'Argent Liquide Cible et 2,25 Rentrées d'Argent Liquide Cible;

1,75 x Rentrées d'Argent Liquide Cible signifie un montant de Rentrées d'Argent Liquide égal à 1,75 fois les Paiements en Liquide;

2^{ème} Produit Excédentaire signifie le montant du Produit de Sortie disponible pour distribution ou paiement aux Porteurs de Titres qui dépasse le montant minimum requis pour satisfaire les droits des Porteurs de Titres concernés à partir du Produit de Sortie en vertu de l'article 14.2 (b) jusqu'à 2,75 x Rentrées d'Argent Liquide Cible inclus;

2^{ème} Montant d'Ajustement signifie un montant égal à 16% des Rentrées d'Argent Liquide qui se situent entre 2,25 x Rentrées d'Argent Liquide Cible et 2,75 Rentrées d'Argent Liquide Cible;

2,25 x Rentrées d'Argent Liquide Cible signifie un montant de Rentrées d'Argent Liquide égal à 2,25 fois les Paiements en Liquide;

2,75 x Rentrées d'Argent Liquide Cible signifie un montant de Rentrées d'Argent Liquide égal à 2,75 fois les Paiements en Liquide;

3^{ème} Produit Excédentaire signifie le montant du Produit de Sortie disponible pour distribution ou paiement aux Porteurs de Titres qui dépasse le montant minimum requis pour satisfaire les droits des Porteurs de Titres concernés à partir du Produit de Sortie en vertu de l'article 14.2 (c) jusqu'à 3,25 x Rentrées d'Argent Liquide Cible inclus;

3^{ème} Montant d'Ajustement signifie un montant égal à 20% des Rentrées d'Argent Liquide qui se situent entre 2,75 x Rentrées d'Argent Liquide Cible et 3,25 x Rentrées d'Argent Liquide Cible;

3,25 x Rentrées d'Argent Liquide Cible signifie un montant de Rentrées d'Argent Liquide égal à 3,25 fois les Paiements en Liquide;

4^{ème} Produit Excédentaire signifie le montant du Produit de Sortie disponible pour distribution ou paiement aux Porteurs de Titres qui dépasse le montant minimum requis pour satisfaire les droits des Porteurs de Titres concernés à partir du Produit de Sortie en vertu de l'article 14.22 (d);

4^{ème} Montant d'Ajustement signifie un montant égal à 25% des Rentrées d'Argent Liquide qui dépassent 3,25 x Rentrées d'Argent Liquide Cible;

Vente d'Actif signifie une vente par la Société ou toute autre Société du Groupe de toute ou une partie importante de l'activité, des actifs et entreprises du Groupe à un unique acquéreur ou à un ou plusieurs acquéreurs, dans le cadre d'une seule transaction ou série de transactions liées (autrement que dans le cadre d'une transaction de réorganisation);

Jour Ouvré signifie un jour autre qu'un samedi, dimanche, jour férié en Angleterre, Belgique, Luxembourg ou France;

Rentrées d'Argent Liquide signifie toutes rentrées d'argent liquide à la date de réception ou considérée comme rentrée de liquide à la date de réception par tout Porteur de Titres ou ses Associés Investisseurs après la Date de Closing (telle que définie dans le Pacte d'Actionnaires), (moins tous montants payés ou à payer en vertu de la clause 19.4 du Pacte d'Actionnaires) et avant ou au sujet d'un Evènement de Sortie y compris, sans limitation (mais sans double comptage):

(a) tous remboursements de capital en liquide reçus du Groupe à tout moment après la Date de Closing;

(b) tous dividendes ou intérêts courus reçus du Groupe en liquide après la Date de Closing;

(c) dans la mesure où une distribution en espèces par le Groupe est convertie en liquide au moment de l'Evènement de Sortie ou avant, la valeur en liquide au moment de cette conversion;

(d) le produit d'une vente de Titres par la personne concernée au moment de l'Evènement de Sortie ou avant reçu d'un tiers acquéreur;

(e) le montant de la Capitalisation de Fonds Propres de la Société (soit sous la forme de valeurs négociables ou non) attribuable aux Actions détenues par la personne en question à la date de l'Evènement de Sortie (calculé sur la base que l'Evènement de Sortie est accompli);

(f) tous paiements reçus du Groupe (soit par intérêt, remboursement de principal ou autrement) concernant des prêts au Groupe;

(g) tout autre paiement ou toute rentrée d'argent qui peuvent raisonnablement être considérés comme une contrepartie des Titres ou y relatifs (en ce compris toutes primes de sortie) ou leur vente ou rachat;

(h) concernant un Sponsor, les Frais Nets Sponsors (ce terme étant défini dans le Pacte d'Actionnaires);

mais en excluant (i) tous frais ou paiements du Groupe dans la mesure où ces frais ou paiements concernent des services prestés dans des conditions normales de concurrence et de bonne foi ou sont fixés dans le Pacte d'Actionnaires ou par un contrat de services ou de travail (autres que tous Frais Nets Sponsors); (ii) un remboursement de dépenses du Groupe; et (iii) tous montants payés par une Société du Groupe pour le Financement par Emprunt fourni à une Société du Groupe par un actionnaire commanditaire direct ou indirect d'un Investisseur ou un autre investisseur de ce dernier;

Paiement en Liquide signifie toutes les sommes réellement payées en liquide au fil du temps au Groupe par un Porteur de Titre ou un Associé Investisseur en souscrivant ou en acquérant des Titres et en faisant des prêts mais en excluant tous montants de Financement par Emprunt (tel que défini dans le Pacte d'Actionnaires) fourni à une Société du Groupe par un actionnaire commanditaire direct ou indirect d'un, ou un autre investisseur d'un Investisseur;

Titres de Créance signifie tous PECs, Titres en Contrepartie de Sortie (tels que définis dans le Pacte d'Actionnaires) et tout titre de créance ou assimilé ou droits convertibles en, exerçables ou échangeables contre des titres de créance d'une classe ou série de capital-obligations (ou qui sont convertibles en, exerçables ou échangeables contre tout titre, qui à son tour, est convertible, exerçables ou échangeables contre des actions de toute classe ou série de capital-obligations) émis par une Société du Groupe au fil du temps, dans chaque cas, ayant les droits et étant soumis aux restrictions définies dans le Pacte d'Actionnaires et l'instrument constituant ce titre;

Capitalisation de Fonds Propres signifie

(a) si l'Evènement de Sortie a lieu en raison d'une OPI, ce montant qui sera convenu pas moins de trois jours ouvrés avant l'OPI en question entre les Sponsor et le Représentant des Cadres (tel que défini dans le Pacte d'Actionnaires) au moment de l'OPI ou, faute d'accord, la valeur totale des Actions à la Date de l'OPI (ou actions qui en découlent après une réorganisation du capital effectuée en relation avec l'OPI) déterminée par le conseiller financier pour la Société en relation avec l'OPI par référence au Prix de Cotation en Bourse; ou

(b) si l'Evènement de Sortie a lieu en raison d'une Vente, la valeur globale attribuable à l'intégralité des Actions par référence à la valeur de la contrepartie que l'acquéreur concerné souhaite payer pour le nombre d'Actions qu'il envisage d'acquérir;

(c) si l'Evènement de Sortie a lieu en raison d'une Vente d'Actif ou une Liquidation, le montant total que les détenteurs des Actions perçoivent (ou pourraient percevoir) en liquide ou titres pour leur participation au moment d'une Liquidation qu'ils auraient reçu (ou pourraient recevoir) à l'Evènement de Sortie;

Sortie signifie Vente, Vente d'Actif, OPI ou Liquidation;

Coûts de Sortie signifie les coûts et dépenses encourus par une Société du Groupe concernant une Sortie conformément aux termes du Pacte d'Actionnaires et/ou ceux à la charge des Porteurs de Titres conformément à la clause 19.4 du Pacte d'Actionnaires;

Evènement de Sortie signifie l'achèvement d'une Sortie;

Produit de Sortie signifie tout retour de produit, remboursement ou distribution d'un montant par une Société du Groupe (soit par intérêt, rachat, remboursement, conversion, distribution, remboursement de capital ou autrement) aux Porteurs de

Titres et tout produit, remboursement ou distribution de tout montant reçu par les Porteurs de Titres en vertu de la cession de Titres concernant un Evènement de Sortie;

Groupe signifie ensemble l'Associé Gérant Commandité, la Société et toute entreprise qui est une entreprise filiale de la Société ou de l'Associé Gérant Commandité, au fil du temps et les références à Société du Groupe seront interprétées en conséquence;

Titres Incitatifs signifie les Actions de Classe B et toute nouvelle classe d'actions émise uniquement aux cadres et aux désignés en tant que tels par l'Associé Gérant Commandité;

Condition de Paiement Incitatif signifie les Rentrées d'Argent Liquide perçues (ou à percevoir lors d'un Evènement de Sortie) par chacun des Sponsors et leurs Associés Investisseurs égales ou supérieures à 2 fois les Paiements en Liquide effectués par ces Sponsors et leurs Associés Investisseurs;

Titres Institutionnels signifie les PECs et les Actions de Classe A;

OPI signifie l'admission de l'intégralité ou d'une classe du capital social émis d'une Société du Groupe à la négociation sur un marché règlementé ou sur une autre bourse de valeurs reconnue;

Investisseur signifie toute personne qui détient des Titres dans la Société et qui a accepté d'être lié au Pacte d'Actionnaires;

Associé Investisseur signifie

(a) chaque membre du Groupe d'Investisseurs de cet Investisseur (sauf l'Investisseur lui-même);

(b) tout actionnaire commandité, actionnaire commanditaire ou autre actionnaire, ou fiduciaire, représentant, dépositaire, exploitant ou gestionnaire, ou conseiller en investissement de cet Investisseur ou un membre de son Groupe d'Investisseurs;

(c) toute entreprise du groupe de tout actionnaire commandité, actionnaire commanditaire ou autre actionnaire, ou fiduciaire, représentant, dépositaire, exploitant ou gestionnaire, ou conseiller en investissement de cet Investisseur ou un membre de son Groupe d'Investisseurs (sauf les sociétés de portefeuilles);

(d) tout fonds qui a le même actionnaire commandité, actionnaire commanditaire ou autre actionnaire, ou fiduciaire, représentant, dépositaire, exploitant ou gestionnaire, ou conseiller en investissement de cet Investisseur ou un membre de son Groupe d'Investisseurs;

(e) tout fonds conseillé ou dont les actifs (ou une partie matérielle de ceux-ci) sont gérés (soit individuellement ou conjointement avec d'autres) par cet Investisseur ou un membre de son Groupe d'Investisseurs; ou

(f) tout fonds pour lequel cet Investisseur ou membre de son Groupe d'Investisseurs est un actionnaire commandité, gestionnaire ou conseiller en investissement.

Titres en Contrepartie de Sortie signifie tous Titres émis en contrepartie de la cession des Titres Incitatifs d'un cadre sortant conformément au Pacte d'Actionnaires;

Prix de Cotation signifie le prix par action auquel toutes Actions de la Société sont vendues, offertes à la vente tel que mentionné dans tout document devant être publié en raison d'une OPI (dans le cas d'offre à la vente, c'est le prix garanti/souscrit ou dans le cas d'une vente par adjudication, le prix frappant d'après cette adjudication et dans le cas d'un positionnement, le prix auquel ces actions sont vendues selon ce positionnement);

Frais Nets Sponsor signifie le montant total des Frais Sponsor moins (i) le montant total de l'Avantage Impôt et (ii) le montant total de la TVA payée ou à payer par une Société du Groupe au titre de ces frais sponsors;

PECs signifie les certificats de capitaux propres privilégiés sans intérêt d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacun émis par la Société au fil du temps;

Projet TRI signifie, à une date, le taux de rendement interne annuel moyen pondéré des Paiements en Liquide effectués par les Porteurs de Titres à cette date ou avant (TRI), déterminé par l'Associé Gérant Commandité (de bonne foi) pour tout Paiement en Liquide effectué par un(des) Porteur(s) de Titres conformément à la formule, <ATT FORMULE> le montant du Paiement en Liquide (s'il est négatif) ou les Rentrées d'Argent Liquide reçues par ce(s) Porteur(s) de Titres concernant ce Paiement en Liquide (s'il est positif), et i = le nombre de jours depuis (en l'excluant) la date à laquelle ce Paiement en Liquide a été fait à cette date (incluse);

Vente signifie la vente d'Actions à un tiers dans des conditions de concurrence normales dans le cadre d'une seule transaction ou une série de transactions liées pour plus de 50% des Actions de Classe A;

Titres signifie, ensemble, les Titres de Créances et les Actions;

Porteur de Titres désigne toute personne détentrice de Titres;

Sponsor signifie tout détenteur d'Actions de Classe A qui fournit des services de gestion et/ou de consultance au Groupe;

Frais Sponsor signifie les frais à payer à un Sponsor pour les services de gestion et/ou de consultance fournis au Groupe;

Cible TRI signifie un Projet TRI égal à 12,5%;

Avantage Impôt signifie:

(a) remboursement d'impôt, remise, ou remboursement reçu ou à recevoir par une Société du Groupe;

(b) toute réduction ou suppression d'impôt dû ou payable par une Société du Groupe;

(c) toute aide, allocation ou crédit concernant l'impôt à disposition d'une Société du Groupe;

(d) toute déduction, exonération ou compensation pertinente dans le calcul des bénéfices ou plus-values pour les besoins de tout impôt à disposition de la Société;

(e) en conséquence de ou en rapport avec tout paiement ou paiement considéré des Frais Sponsor

Gain Total de Sortie signifie la différence entre les Rentrées d'Argent Liquide reçues ou à recevoir par tous les Porteurs de Titres et les Investisseurs Associés et les Paiements en Liquide qu'ils effectuent;

Liquidation signifie une distribution en vertu d'une dissolution ou liquidation de la Société ou toute nouvelle société holding (y compris après une Vente d'Actif).»

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié que les conditions prévues par l'article 26 de la Loi ont été observées.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare, par les présentes, qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu aux mandataires des parties comparantes, ils ont signé avec le notaire le présent acte original.

Signé: Conde, Gomes, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 mars 2016. Relation: EAC/2016/7161. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2016093276/1421.

(160062814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2016.

NEIF II Vital Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 205.379.

STATUTES

In the year two thousand sixteen, on the seventeenth day of March,

Before us Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

NEIF II Holding S.à r.l. a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 193.219,

represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, employee, residing professionally at Pétange, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal in Luxembourg on 6th March 2016.

The said proxy, after having signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which is hereby incorporated:

Chapter I. Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders.

The Company will exist under the name of "NEIF II Vital Office S.à r.l.".

Art. 2. Registered Office. The Company has its registered office in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the municipality of Luxembourg by a resolution of the Management.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Management.

In the event that, in the view of the Management, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Management.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as well as all operations relating to real estate properties, including but not limited to (i) financing the acquisition of real estate properties or (ii) the direct or indirect holding of participations in companies in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, the principal object of which is the acquisition, development, sale, management and/or lease of real estate properties, either directly or indirectly through the holding of participations in companies in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad having a corporate purpose similar to the Company's purpose as set out in this Article 3.

The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Connected Company on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to Article 29 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Capital. The capital of the Company is set at twelve thousand and five hundred euros (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand and five hundred (12,500) shares (the "Shares"), with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or the Laws.

In addition to the capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorisation of shareholders representing at least three quarters (¾) of the capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company may acquire its own shares with a view to their immediate cancellation.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several managers who need not be shareholders themselves (the “Manager(s)”).

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form a board of managers (the “Board of Managers”).

The Managers will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s).

The shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers, Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply.

The Board of Managers may appoint from among its members a chairman (the “Chairman”). It may also appoint a secretary, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers (the “Secretary”).

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, notice of Board of Managers meetings shall be given at least twenty-four (24) hours in advance in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, by electronic mail, fax or post. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (½) of the Managers holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the Secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability, Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, his successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Manager, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where obligatory according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent approved auditor. The business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or independent approved auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), save in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual consent.

Chapter IV. Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any properly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. Where the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the annual general meeting of shareholders shall be held on the last Friday of May at 10 a.m.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following business day.

Art. 20. Other General Meetings. If the Company is composed of several shareholders, but no more than twenty-five (25) shareholders, resolutions of the shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the shareholders for adoption, the shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of shareholders shall *mutatis mutandis* apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. Unless there is only one single shareholder, the shareholders may also meet in a general meeting of shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by shareholders representing more than half ($\frac{1}{2}$) of the capital.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance, Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, as the case may be, to the quorum and majority rules set for the amendment of the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by shareholders representing more than half ($\frac{1}{2}$) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of shareholders in number representing at least three quarters ($\frac{3}{4}$) of the capital.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meeting of shareholders shall be signed by the shareholders present and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single shareholder shall be documented in writing and signed by the single shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of shareholders.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five percent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the “Legal Reserve”). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s).

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

Chapter VII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company’s shares have been subscribed and the nominal value of these shares, as well as a share premium, as the case may be, has been one hundred percent (100%) paid in cash as follows:

Shareholder	subscribed capital	number of shares	share premium	amount paid-in
NEIF II Holding S.à r.l.	EUR 12,500.-	12,500 Shares	0.-	EUR 12,500.-
Total:	EUR 12,500.-	12,500	EUR 0.-	EUR 12,500.-

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company.

Expenses

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately 1,500.- euro.

Transitory Provisions

The first financial year of the Company will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December of 2016.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

First Resolution

The sole shareholder resolved to establish the registered office at 44, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Second Resolution

The sole shareholder resolved to set at three (3) the number of Managers, and further resolved to appoint the following for an unlimited duration:

- Mr Dominique Moerenhout, born on 23 May 1974 in Etterbeek (Belgium), residing professionally at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mrs Elena Toshkova, born on 23 December 1976 in Razlog (Bulgaria), residing professionally at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr Abed Khaldi, born on 29 August 1977 in Thionville (France), residing professionally at 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the appearing person, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Pétange, by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille seize, le dix-septième jour du mois de mars.

Par devant Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

NEIF II Holding S.à r.l., a société à responsabilité limitée, régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193.219,

représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde employée, demeurant professionnellement à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 06 mars 2016.

La procuration précitée, une fois signée «ne varietur» par le représentant de la partie comparaissant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

La partie comparaissant, représentée comme indiqué ci-dessus, a demandé au notaire soussigné de prendre acte des statuts d'une société à responsabilité limitée constituée par les présentes, comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «NEIF II Vital Office S.à r.l.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la commune de Luxembourg par une décision des gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des gérants.

Dans l'hypothèse où les gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition et la vente de bien immobiliers au Grand Duché de Luxembourg ou bien à l'étranger, ainsi que la réalisation de toute opération en relation avec des bien immobiliers, incluant sans limitation (i) le financement de l'acquisition de bien immobiliers ou (ii) la détention directe ou indirecte de participations dans des entités luxembourgeoises ou étrangères ayant pour principal objet l'acquisition, le développement, la vente, la gestion et/ou la location de bien immobiliers, directement ou indirectement au travers la détention de participations dans des entités luxembourgeoises ou étrangères ayant un objet social similaire à celui de la Société détaillé dans cet article 3.

La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient associés, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises

comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, mais pas limité à, par l'émission, toujours à titre privé, de titres, d'obligations, de billets à ordre et d'autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou consentir des crédits à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par toute Société Apparentée, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par l'hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en douze mille cinq cents parts sociales (12.500) (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, celles-ci étant entièrement souscrites et libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts Sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quarts ($\frac{3}{4}$) du capital social.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les associés n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés ou aux commissaires relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs, Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront.

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance pourra désigner un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont droit d'assister à cette réunion, une convocation écrite sera envoyée pour toute réunion du Conseil de Gérance à tous les Gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la tenue de la réunion, par courrier électronique, par télécopieur ou par courrier. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié ($\frac{1}{2}$) des Gérants en fonction est présente ou représentée.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (le cas échéant). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus à une société ou entreprise avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants, Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnifiera tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, ses successeurs, héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'il a à payer et tous frais raisonnables qu'il aura encourus par suite de sa comparution en tant que défendeur dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui lui auront été intentés de par ses fonctions actuelles ou anciennes de Gérant, de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle il n'a pas droit à indemnisation, exception faite des cas où sa responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. Des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. Si la Société comporte plus de vingt-cinq (25) associés, l'assemblée générale annuelle des associés aura lieu le dernier vendredi du mois de mai à 10h00.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux associés pour approbation, les associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolution écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendront au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (½) du capital social émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence, Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Le Président de l'assemblée générale des associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié ($\frac{1}{2}$) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts ($\frac{3}{4}$) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5%) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets en versant la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés.

Sous réserve des conditions (le cas échéant) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts ($\frac{3}{4}$) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre les associés de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales, de même que la prime d'émission, le cas échéant a été payée à cent pour cent (100%) en espèces ainsi qu'il suit:

Associé	Capital souscrit	Nombre de parts sociales	Prime d'émission	Montant libéré
NEIF II Holding S.à r.l.	12.500,- EUR	12.500 Parts Sociales	0,- EUR	12.500,- EUR
Total:	EUR 12.500,-	12.500	0,- EUR	12.500,- EUR

Le montant douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) est donc à ce moment à la disposition de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,- euros.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et s'achèvera le dernier jour de décembre de 2016.

Résolutions de l'associé unique

Première Résolution

L'associé unique a décidé d'établir le siège social au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième Résolution

L'associé unique a décidé de fixer à trois (3) le nombre de Gérants et a décidé de plus de nommer les personnes suivantes pour une période indéterminée:

- Mr Dominique Moerenhout, né le 23 mai 1974 à Etterbeek (Belgique), dont l'adresse professionnelle est située au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand- Duché de Luxembourg;
- Mrs Elena Toshkova, née le 23 décembre 1976 à Razlog (Bulgarie), dont l'adresse professionnelle est située au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand- Duché de Luxembourg; et
- Mr Abed Khaldi, né le 29 août 1977 à Thionville (France), dont l'adresse professionnelle est située au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand- Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du comparant, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 22 mars 2016. Relation: EAC/2016/7144. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2016093411/620.

(160062818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2016.

Play Topco S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 33.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 188.902.

—
EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration tenu en date du 15 mars 2016 des changements suivants dans la composition du Conseil d'Administration:

La démission de:

- Monsieur Sausy Gaël en tant qu'administrateur de catégorie A ayant comme adresse professionnelle le 5 rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg
- Madame Sandra Legrand en tant qu'administrateur de catégorie A ayant comme adresse professionnelle le 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Madame Christelle Petitjean en tant qu'administrateur de catégorie A ayant comme adresse professionnelle le 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Madame Ingrid Moinet en tant que en tant qu'administrateur de catégorie B ayant comme adresse comme adresse professionnelle le 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Madame Annick Clérinx en tant qu'administrateur de catégorie B ayant comme adresse professionnelle le 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Madame Sara Elizabeth Speed en tant qu'administrateur de catégorie B ayant comme adresse professionnelle le 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

La désignation pour une durée de 6 ans de:

- Monsieur Jan Honoré Rottiers en tant qu'administrateur de catégorie B, ayant comme adresse professionnelle le 16 Avenue de la Gare L-1610 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 21 avril 2016.

Référence de publication: 2016096288/30.

(160066071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 avril 2016.

Maldovan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.545.

Le bilan de la société au 31/12/2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2016097693/12.

(160067788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.

Manor Automotive Group (MAG) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 165.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 22 avril 2016.

Référence de publication: 2016097694/10.

(160067850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2016.